



PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL

de l'a.s.b.l. HORS-LES-MURS

enregistrée sous le n° BCE 421 288 024

BUREAU DE DÉPÔT : 7180 SENEFFE 1

N° D'AGRÉATION : P 302362

éditeur responsable

PIERRE COLLET

chemin Barbette 3, 1404 BORNIVAL

N° 118 – 4^e trimestre

décembre 2009

REVUE COMMUNE DU RÉSEAU PAVÉS N° 10

Équipe de rédaction

PA VÉS : Philippe Liesse – 02 653 24 86 - philippe.liesse@skynet.be

Communautés en marche : Gisèle Vandercammen et Marie-Françoise Michot

Hors-les-Murs : Pierre Collet et Jean-Marie Culot

Réseau Résistances : Edith Kuropatwa



POUR UN AUTRE VISAGE D'ÉGLISE ET DE SOCIÉTÉ

Liminaire

Si le résultat de la votation à propos des minarets réjouit tous les fondamentalistes, elle est profonde blessure pour tous ceux qui rêvent d'un monde plus humain. Mais il faut faire attention aux mots, car les mêmes fondamentalistes vont chanter que le "chacun chez soi" est une condition à l'avènement d'un plus humain ! Qu'est-ce que l'homme ? Éternelle question!

Il ne faut pas non plus se laisser piéger par la caricature ou le jugement hâtif ! Les Suisses ne sont pas plus fondamentalistes que d'autres. Il n'est pas sûr que le système de votation ne donne pas les mêmes résultats chez nous. Il suffit de quelques slogans faciles et démagogiques, de quelques images déformées et désécurisantes pour emporter le bon citoyen dans un repli identitaire.



La question d'un plus humain est bien celle du pluralisme. Encore faut-il s'entendre sur le terme ! Le pluralisme n'est pas la simple coexistence pacifique des différences, où tout ce qui dérange est remis au placard de la vie privée. Le pluralisme est ce cadre vital dans lequel des groupes différents vivent suffisamment le respect et la tolérance mutuels pour une vie harmonieuse et interactive. Dans le fond, il s'agit simplement d'un meilleur "vivre ensemble" où tout ce qui grandit l'humain reçoit le titre de valeur ajoutée.

Si l'on transpose le pluralisme au plan personnel, on accepte l'idée d'une identité plurielle : chaque individu doit se concevoir à travers un prisme qui le présente de différentes manières. Chaque personne a plus d'un profil ! Saint François de Sales disait : *"Chaque homme a cent visages, regarde-le par le plus beau"*.

En cette fin d'année 2009, notre souci sera de répercuter ce **pluralisme** d'échos en échos, à travers des témoignages, événements et autres activités.

Nous verrons qu'une spiritualité pluraliste est exigeante et engageante !

Si le rapprochement Anglicans-Catholiques ressemble à la chute d'un mur, il se pourrait qu'il soit aussi comme un tunnel... à sens unique ! L'interculturalité et la crise agricole sont d'autres chemins qui veulent dénoncer le repli sur soi tandis que le saint curé d'Ars nous invite à une balade désinvolte !

Le rapport du réseau Pavés, la déclaration de la Fédération Européenne des Prêtres mariés, les Services d'Églises au féminin, nos différentes rencontres en Belgique et à l'étranger, sont autant de tremplins pour nous propulser dans une vision pluraliste du monde et des événements qui le composent.

Pour libérer l'Évangile, il faut sans doute apprendre à dire la singularité chrétienne dans une démarche qui rejette toute tentative d'assimilation.

Toutes les nouvelles des Communautés de base, à Bruxelles, à Charleroi, à Liège, au Québec, ainsi que les nouvelles internationales, nous invitent à ne pas nous laisser asphyxier dans le "chacun chez soi", mais à respirer librement, dans un milieu sans cesse aéré par les autres ! L'immersion dans le seul chez soi conduit inexorablement à la suffocation.

Il y a plus de deux mille ans, un homme s'est présenté comme une lumière pour le monde. Ce fut comme une étincelle, une petite flamme qui a fait l'école buissonnière sur les chemins de Palestine. Il a rassemblé quelques amis qui n'ont pas voulu éteindre la mèche; d'autres les ont suivis. Et lorsqu'il s'est agi de fêter sa naissance, comme il n'y avait pas d'agenda précis des événements, ils ont choisi comme date anniversaire la fête païenne de la lumière, le solstice d'hiver.

Noël, fête de lumière, fête d'ouverture au "plus humain", fête d'un Dieu dont le cœur bat au rythme du cœur de l'homme, de tout homme, de tous les hommes, sans aucune exclusive.

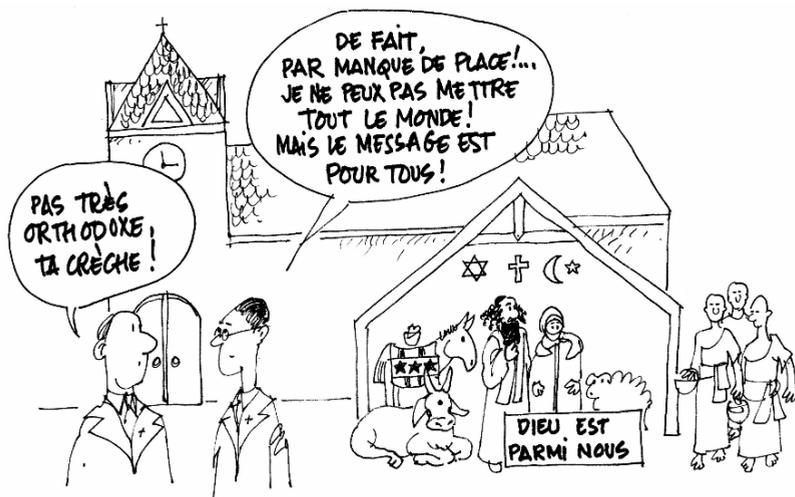
Nous vous souhaitons un joyeux Noël, déconcertant, mais combien enrichissant puisqu'il vient nous dire, et nous vivre, que nous sommes tous frères ! Bonne balade en pluralisme !

Philippe LIESSE

Noël : si Dieu est parmi nous, il se nomme aussi Allah, Jéhovah ou Vishnou Pour une spiritualité pluraliste

Il s'agit sans doute du défi le plus radical qu'on ait jamais lancé aux religions et plus particulièrement au christianisme, et nos autorités romaines l'ont évidemment bien compris qui réagissent de la manière la plus ferme à tout ce qui pourrait ressembler à du «relativisme ». Mais voilà, le pluralisme est un fait, et le pluralisme religieux en est une composante essentielle. Et si le concile Vatican II, en rupture avec le courant dominant jusque là, a osé proposer une vision positive des religions et a invité au dialogue avec elles, il n'est pas allé jusqu'à développer une théologie des religions : peut-on penser que les religions ont une place dans le plan de Dieu ? et comment le penser... tout en gardant notre place et notre identité ? Le Concile n'a pas non plus, et encore moins, commencé à repenser l'ensemble de la théologie chrétienne en tenant compte de cette réalité positive des religions.

Ces questions proprement théologiques, beaucoup d'entre nous ont commencé à les découvrir depuis quelques années chez des théologiens, surtout d'Asie ou d'Amérique latine, chez qui nous avons pu trouver un regard nouveau qui corresponde mieux à ce que nous pressentons : comment exprimer une cohérence du message de Jésus avec la réalité, avec l'acceptation, voire même avec le souhait d'un pluralisme religieux ? Ces porte-parole d'une nouvelle façon de comprendre le christianisme ont presque tous été sanctionnés à un moment ou à un autre : ils s'appellent Jacques Dupuis, Claude Geffré, Tissa Balasuriya, Raimon Pannikar, Aloysius Pieris, Richard Bergeron, Andrés Torres Queiruga, Paul Knitter, Maurice Barth, Jean Richard, Roger Haight, John Hick, Jon Sobrino, José Maria Vigil, etc. tous quelque peu redevables évidemment à la pensée de Paul Tillich. En 2000, la Déclaration *Dominus Iesus* de la Congrégation pour la doctrine de la foi, extrêmement dure voire insultante pour les autres confessions chrétiennes, a bien tenté d'enrayer tout ce mouvement de recherche et d'expression, mais il n'en est ressorti que plus vigoureux. Encore faudrait-il qu'il soit un peu plus vulgarisé pour que nous aussi, les fantassins pas forcément naïfs, nous puissions bénéficier de l'air frais qui souffle aussi en certains lieux de l'Église catholique...



Jean-Luc Winkler

C'est un article de José Maria Vigil qui m'a paru le plus apte à nous éclairer sur l'importance de cette nouvelle 'manière de penser' et sur les enjeux considérables qu'elle révèle. Il se trouvait dans la revue *Concilium* (février 2007)¹, 'la' revue qui nous a nourris depuis le printemps de Vatican II, mais qui malheureusement n'existe plus en français depuis 6 ans déjà. Le 2^e Forum Mondial Théologie et Libération (Nairobi, 16-19 janvier 2007)² a aussi traité le sujet sous le titre «*Une spiritualité pour un autre monde possible*». Des délégués de notre Réseau Européen y participaient.

La première chose à faire pour présenter ce 'nouveau paradigme' comme en parle J.M. Vigil, c'est de prendre conscience de ce pluralisme et de l'accepter avec sincérité comme base de départ. Ce n'est pas évident pour tout le monde ! Pendant des siècles, on l'a présenté comme une réalité négative, pécheresse, contraire à la volonté de Dieu : il provenait d'une punition de Dieu lui-même pour le péché de la fierté humaine, quand il a

¹ Le texte espagnol se trouve sur le site de Atrio <http://www.atrío.org/?p=1367>. Il faut au moins citer son livre *Teología del pluralismo religioso. Curso sistemático de Teología Popular*, Ediciones El Almendro, Córdoba 2005. On trouvera tout ce qu'on cherche à son sujet en passant par le site <http://www.servicioskoinonia.org/>

² Le texte de J.M. Vigil utilisé à cette occasion se trouve dans *Por los muchos caminos de Dios*, tome IV, 2004. Pour toute information sur cette somme la plus récente de la théologie de la libération : <http://latinoamericana.org/tiempoaxial/>

confondu les langues et a inauguré la diversité culturelle et religieuse (Babel)... Fruit du péché, le pluralisme religieux ne pouvait évidemment pas figurer dans le plan de Dieu. Tout au contraire, il s'agirait pour cette nouvelle théologie de reconnaître et de valoriser le sentiment par lequel les hommes d'aujourd'hui perçoivent la pluralité comme quelque chose de positif, comme un reflet de l'infinie richesse de Dieu, qu'elle répond à sa volonté et doit être accueillie gracieusement, au lieu d'être rejetée ou d'être combattue. Avec toutes les conséquences de cette vision dans les différents domaines de la vie de la communauté chrétienne.

Tous les théologiens qui voudraient privilégier **un modèle théologique 'pluraliste'** expliquent qu'il faut en finir avec les modèles 'exclusiviste' et 'inclusiviste'. Faute d'un vocabulaire un peu plus digeste, rappelons brièvement qu'il s'agissait dans le premier cas du fameux adage '*Hors de l'Église point de salut*' : c'est une position qui ne reconnaît aucune vérité dans les autres religions, mais seulement dans le christianisme, toute autre religion étant donc fausse. Quant à la doctrine inclusiviste, on pourrait la caricaturer par '*ils sont tous chrétiens sans le savoir*'... : on reconnaît en principe quelque vérité dans les autres religions, mais c'est une vérité subordonnée à la vérité chrétienne, elle en provient et elle y conduit. S'il est vrai qu'une position surannée comme celle de *l'exclusivisme* se trouve de plus en plus abandonnée, beaucoup de théologiens en revanche se refusent à renoncer au caractère normatif de la christologie pour une théologie des religions. Ils s'efforcent donc d'aménager la position dite *inclusiviste* sous-jacente aux textes de Vatican II. Depuis plus de vingt ans, le débat théologique se poursuit malgré les condamnations successives de tous ceux qui veulent dépasser à la fois l'exclusivisme (ecclésiocentrique) et l'inclusivisme (christocentrique) pour se réclamer d'une théologie pluraliste des religions qui reconnaît dans celles-ci la possibilité d'une vérité indépendante, nullement subordonnée à la vérité chrétienne.

On devine facilement les implications théologiques d'une telle révolution. Vigil en cite quelques-unes qu'il vaut la peine de résumer. La première concerne la compréhension de **l'idée de 'révélation'** perçue jusqu'ici comme intouchable et ininterprétable parce que quasi 'matériellement' venue de Dieu. Interpréter la révélation, c'est l'encadrer dans l'action multiforme de Dieu dans toutes les religions, une action de Dieu qui promeut et conduit les processus humains de maturation et de conscientisation de l'expérience religieuse des peuples divers ; c'est donc aussi discerner ce qui peut être parole de Dieu et ce qui est de toute évidence création humaine et/ou phénomène historique.

La seconde remarque de Vigil porte sur l'exigence de renoncer aux **catégories d'élection**. C'est que la croyance très répandue de considérer sa religion ou son peuple comme élu par Dieu face à tous les autres, a été et reste encore un facteur identitaire très fort et meurtrier, qui traverse autant les croisades et l'Inquisition que le djihad et le sionisme. Outre que cette conviction ne permet guère l'attitude spirituelle et morale d'humilité qui est demandée dans la plupart des religions, il y a là une tâche urgente tant citoyenne que théologique : seules les religions qui dépasseront leur prétention à être 'élues' pourront s'unir pour attaquer ensemble la tâche pratique de sauver l'humanité et de sauver la planète.

La troisième composante est très difficile à discuter en contexte chrétien mais il s'agit de la **référence à Jésus Christ**. L'image que nous avons encore souvent du Christ est celle du dogme christologique élaboré aux IV^e-Ve siècles et qui se présente comme exclusiviste et incompatible avec une théologie pluraliste. Or ces christologies qui forment le noyau du christianisme sont non seulement étrangères à Jésus mais contraires à ses paroles et à ses actes. Exemples :

- Jésus ne fut pas prêtre ni lévite mais nettement un laïc. De quel droit laisserions-nous de côté son attitude prophétique laïque et anti-sacerdotale ?
- Jésus fut pauvre, un pauvre parmi les pauvres, ennemi de toute attitude de pouvoir, mais ceci ne nous a pas empêchés de le déclarer Roi de l'univers.

- Quoique les premières communautés se soient constituées sur le contenu de sa prédication, Jésus comme Bouddha ou Mahomet, ne se prêcha jamais lui-même ; il se réfère toujours au Père : à Dieu et à son Royaume. Jésus fut sans aucun doute *théocentrique* et pourtant sur 20 siècles de christianisme, plus de 19 ont été d'un *christocentrisme* exclusif.

- Corrélativement, Jésus ne s'affirma jamais comme Dieu ni comme seconde personne d'une Très Sainte Trinité. Le processus d'absolutisation du Christ est advenu bien après le Jésus historique et a produit des christologies non seulement très diverses mais même partiellement opposées.

Alors pourquoi, contrairement à toutes les lois de l'histoire, considérons-nous ce processus d'interprétation comme clos et déclarons-nous que c'est 'la fin de l'histoire'? Des horizons inédits s'ouvrent devant nous et nous poussent à refonder les opinions théologiques, y compris christologiques. Christian Duquoc a élaboré il y a quelques années une théologie qui fut très bien accueillie. Mais on se trouve aujourd'hui face à une question plus radicale : le caractère central du Christ, mis en question par la pluralité religieuse. Faudra-t-il laisser Jésus à la marge ? Pas du tout : une spiritualité pluraliste revient toujours plus à Jésus, reprenant avec force son théocen-

trisme, son annonce du Royaume, son ouverture, sa rigueur pratique et anti-culturelle, son désir de nous conduire 'au-delà de la religion elle-même'...

Il est évident que dans ce contexte, la vision chrétienne de la '**mission**' doit être reconsidérée. Il y aura toujours un sens à partager les richesses de sa propre spiritualité avec les autres religions. Mais en même temps, l'antique 'mission' doit mourir parce que, aujourd'hui, elle ne peut plus avoir le sens de conquête, d'imposition, de dévaluation de l'autre qu'elle a pratiqués. Aucune lumière ne doit s'offrir comme l'unique valide, comme si elle était celle qui doit éteindre toute autre lumière, comme si elle n'avait rien à apprendre de nulle autre étincelle. « Être profondément religieux, c'est être amplement religieux » (P. Knitter). Aujourd'hui dans le nouveau contexte socioreligieux du monde et dans la proximité et la disponibilité avec lesquelles se présentent les autres religions, on ne peut être profondément religieux si on se fige verticalement dans sa seule tradition.

Beaucoup de théologiens ont vraiment peur du paradigme pluraliste : il se situerait hors des limites de l'essence du christianisme... Car il s'agit bien en effet de l'identité chrétienne ou de la 'substance du christianisme'. On nous a enseigné que cette substance était définie, stable, 'immuable', mais nous savons bien aujourd'hui que c'est tout le contraire : une essence historique, en évolution, en transformation continue et incessante. Faut-il dresser la liste des nombreuses affirmations du christianisme qui tout au long de l'histoire furent retenues comme essentielles et immuables et qui, avec le temps, sont devenues obsolètes ou ont été supplantées par des opinions contraires ?

Aujourd'hui, nous sommes vraiment à un changement d'époque, un seuil de civilisation... Est-il possible de sauver 'notre' identité chrétienne ?

« *Notre lumière est-elle une lumière particulière ?* Certainement, mais elle n'est pas l'unique : toutes les lumières de l'arc multicolore que Dieu irradie en ce monde sont particulières, toutes *uniques*, chacune à sa façon.

Toutes les autres lumières participent-elles de notre lumière ? Nous répondons : la source d'où jaillit notre lumière est celle d'où jaillissent toutes les autres. Les autres ne viennent pas de la nôtre mais directement de la source.

Notre lumière est-elle celle qui est appelée à compléter et à conduire les autres à la plénitude ? Oui, elle y est appelée, mais aussi toutes les autres. Étant donné que toutes les lumières sont particulières et que leur particularité est incomparable et incommensurable, il est logique de penser que toutes puissent contribuer à l'arc-en-ciel de la lumière totale. »

Pierre COLLET

Mieux que le tunnel sous la Manche

Décrivant les conditions de l'accueil des anglicans qui souhaitent rejoindre l'Église catholique, la Constitution apostolique *Anglicanorum coetibus* (Les groupes anglicans) a été rendue publique le 9 novembre 2009. Nous concerne-t-elle ? Oui, de même que la raréfaction des fidèles et des clercs interroge notre Église, de même un afflux brusque et important de 'convertis'. Oui, comme nous intéresse la question des ministères, prédominante dans l'organisation de l'accueil des anglicans. Lecteurs avertis s'il en est, vous aurez suivi les événements (par exemple en écoutant l'émission "*Et Dieu dans tout ça*", RTB Première du dimanche 29 novembre 2009, disponible sur internet), nous vous épargnons la redite. Pour ma part, j'ai tendu l'oreille, m'attendant à ce que cette circonstance donne à notre magistère l'occasion d'éclairer la problématique des ministères chrétiens.

Selon le P. Lombardi du service de presse du Vatican, le document s'inscrit pleinement dans "l'engagement du **dialogue œcuménique**, qui reste une priorité pour l'Église catholique". Pour ce que je crois en savoir, la rupture de 1531 fut une question de désobéissance à la papauté, schisme plutôt qu'hérésie, même si les esprits éclairés de l'époque attendaient une nécessaire réforme. À mon sens, les prêtres et évêques ne furent pas 'sacramentellement modifiés' – comment dire autrement ? – au lendemain de la décision d'Henry VIII de s'arroger le gouvernement de l'Église de son royaume. Le pape aurait pu décréter illicite la pratique des ministres désormais anglicans (comme il le fait aujourd'hui pour les prêtres 'réduits'), mais non invalide. Car la question éminemment sensible aujourd'hui, douloureuse sinon scandaleuse, est celle de la signification de **la réordination** et de **la reconsécration** imposées comme condition aux anglicans candidats. La Constitution apostolique ne fait aucune déclaration concernant la valeur qu'elle reconnaît au sacrement de l'Ordre anglican. Silence inadmissible, sinon pour une institution qui ne s'embarrasse guère de justifier ses anathèmes.

L'apport précieux des démarches œcuméniques est d'inviter chaque communion, d'une part, à relativiser ce qu'elle a durci et majoré pour se démarquer des communions rivales, d'autre part, d'approfondir ce qu'elle considère comme essentiel ; et de permettre les convergences sur ce qui, au

regard de l'évangile, est le plus riche de sens. Distinguer par exemple le principe d'un service ministériel dans l'Église et ses modalités (par ex. quelles personnes sont à même de rendre ce service dans telles communautés, dans telles cultures). Et voilà que brutalement aujourd'hui, ces apports sont dédaignés : le catholique impose sans plus à l'anglican et sa doctrine et son rite, dans la version étroitement catholique, moins significative que celle adoptée par les chercheurs de convergences, et en accordant une valeur absolue à des modalités contingentes. On espère ne pas devoir reconnaître là le discernement de l'Esprit-Saint¹. On y retrouve en tout cas une paresse et une timidité à ne pas oser une réflexion ouverte sur un sujet tel que celui des ministères, et l'appauvrissement doctrinal lorsque l'autorité se prétend éclairée en tous points et néglige la consultation des communautés. Et on salue le courage d'une Église anglicane qui ne règle pas une question en l'étouffant et se risque à des évolutions sur des éléments secondaires.



Dans cette circonstance qui aurait pu être heureuse pour l'œcuménisme, c'est laisser entendre aux autres confessions que Rome n'acceptera jamais que l'unitarisme², et ne s'intéresse qu'à l'assimilation plutôt qu'au rapprochement. Tous d'accord si vous pensez tous comme moi ! Les panzers sur les pelouses de l'île ! Comment entendre sans malaise le

¹ "C'est l'Esprit Saint, principe d'unité, qui établit l'Église comme communion." Dans l'introduction de la Constitution qui cite *Lumen Gentium*, 13.

² "Le successeur de Pierre [est] mandaté par le Seigneur Jésus pour garantir l'unité de l'épiscopat et présider et sauvegarder la communion universelle de toutes les Églises." *Ibid.*

Vatican affirmer son engagement œcuménique au moment même où il en dévitalise le processus ?

Par souci de son image ? Faut-il désormais soupçonner la hiérarchie d'hypocrisie ? Lourd soupçon ! Il ne serait levé que si Rome explicitait en quoi exactement son organisation de l'accueil représente une contribution substantielle au rapprochement des églises, reconnues de part et d'autre, et quelle valeur il reconnaît au presbytérat anglican et à l'Église anglicane elle-même. Jusqu'à ce jour, des consignes, pas d'éclairage. S'il vous advient de chercher à comprendre, pas de réponses. Cette crise anglicane ne donne ni aux catholiques ni aux anglicans l'occasion d'approfondir ou de réorienter leur conception des ministères, mais ajoute à leur perplexité.

J'aimerais d'ailleurs entendre un pasteur à la veille d'être réordonné. Après bien des baptêmes et des mariages et bien des eucharisties, quelle image se fait-il de ce ministère antérieur, qu'en pensent son épouse, ses enfants et, bien sûr, ses paroissiens ? Quels mots cet homme de Dieu peut-il trouver pour exprimer la signification théologique de cette liturgie romaine ? Ne se considère-t-il pas comme prêtre ? Qu'est-ce que cela signifie, en vérité et en réalité, qui soit autre chose que la manifestation de l'arrogance catholique ? Sur quoi porte le doute ? Et à l'opacité théologique, ne s'ajoute-t-il pas une amère humiliation ? La question n'est pas moins opaque pour un évêque marié : 'converti', il pourrait redevenir prêtre, pas évêque ! Quel jugement sur sa consécration antérieure ! Pénible malaise encore ! On a le pressentiment qu'il ne faut pas poser les questions parce que les réponses seraient peu crédibles.

Et n'examinons pas plus la qualité de la justification romaine du **célibat obligatoire**, le sujet prêtant trop aisément à l'ironie. Après les péremptoires proclamations papales sur le charisme du célibat ecclésiastique et la force de son témoignage 'pour le Royaume', nous allons bientôt entendre des évêques en passe de se convertir proclamer le charisme et la force de témoignage 'pour le Royaume' des familles de leurs prêtres mariés ! Espérons que nous échapperons à une nouvelle batterie de justifications, à nouveau péremptoires, sur la valeur du célibat obligatoire des prêtres 'vieille souche' maintenant qu'ils deviennent voisins et collègues de prêtres 'immigrés' et mariés ! Car ce thème, lui, est volontiers développé par un magistère bavard en toute matière touchant au sexe. On préférerait que la position romaine soit affirmée, sans plus, comme une question de discipline, arbitraire et quelle que soit son étrangeté mais, de grâce !, sans les légitimations théologiques vaseuses.

Venons-en à une question-clé de cette affaire, **l'ordination et la consécration de femmes**. Est-il possible d'avancer dans sa compréhension ? Au nom de quoi exactement le magistère catholique écarte-t-il cette perspective, et avec une force telle que des anglicans prennent la décision considérable de rejoindre l'Église romaine avec l'assurance d'y trouver une position inchangée *ad aeternam* ? Quelle en est la justification théologique, censée déterminante¹ ? Concentrons-nous ! Le prêtre serait un sacrificateur qui agit *in persona Christi*, tenant le rôle du Christ, "à sa place". Lorsqu'il élève l'hostie, il déclare "ceci est mon corps" et non "ceci est le corps du Christ" (*Catéchisme de l'Église catholique*, art. 1410). Or, "l'incarnation du Verbe s'est faite selon le sexe masculin : c'est bien une question de fait...". Chaque sexe a une vocation spécifique, celle de la femme étant la maternité : les rôles, même sociaux, ne sont pas interchangeables. Les tenants de l'ordination des femmes avancent, quant à eux et en désaccord avec la doctrine, que le prêtre agit "au nom du Christ" et non "à sa place". Voilà donc ! Ce serait là, cette doctrine catholique qui attire à elle des milliers d'anglicans déçus par leur propre hiérarchie ! À condition, bien entendu, que l'on feigne d'ignorer le poids déterminant de la représentation qu'ont les uns et les autres de la femme et de son rôle dans la société, que le contenu théologique de la querelle affleure à peine dans les débats et que cette affaire soit fondamentalement un affrontement culturel entre tendances libérales et conservatrices dans les Églises ! Dans ce cas-ci, le malaise concernant la doctrine, n'est pas qu'elle soit muette ou évasive comme pour la validité du presbytérat mais, comme pour la justification du célibat, une sorte de paravent. Comme si c'était elle qui était pertinente et décisive alors que les débats et les refus se jouent au niveau culturel, dans les représentations du rôle des sexes dans la société. On y entend par exemple les féministes analyser que la doctrine des hiérarques catholiques ne serait qu'une légitimation du pouvoir qu'en tant qu'hommes, ils se plaisent à exercer sur les femmes.

Un sujet de discorde entre les anglicans et de réticence supplémentaire de la part du Vatican est l'ordination **d'homosexuels** pouvant vivre ouvertement leur particularité. En quoi consiste la position romaine ? Dès lors que l'état

¹ La doctrine catholique sur le ministère des femmes est présentée dans : *Inter Insigniores : Déclaration de la sacrée Congrégation de la Doctrine de la Foi sur la question de l'admission des femmes au sacerdoce ministériel*, texte sur le site womenpriests.org. Cette documentation a été extraite de la rubrique *Ordinations et ministères féminins* en Wikipedia.

de célibat est assumé, rien sur le plan dogmatique ne s'oppose à ce qu'une personne soit ordonnée prêtre. Cependant, sous l'autorité de Benoît XVI, en novembre 2005, le Vatican recommande de refuser l'ordination aux séminaristes qui ont des pratiques homosexuelles, mais aussi à ceux qui présentent «*des tendances homosexuelles profondément enracinées* » et manifestées en acte, ou qui, simplement, soutiennent «*la culture gay* » quand ces actes restent trop récents. Une période de deux ans de conduite sans "défaillance" est par conséquent demandée. Ainsi, pour l'Église catholique, considérer que chaque orientation sexuelle est un modèle social comme un autre, est une idéologie dangereuse pour le bien commun.



Terminons par un dernier point de doctrine. Le catéchisme romain désormais en livre de chevet, les anglicans migrants vont découvrir des réalités célestes qui leur avaient échappé, **l'Immaculée Conception et l'Assomption**, mais qu'ils accueilleront volontiers pour peu qu'ils aient de l'appétence pour les insondables mystères. Ils pourront évaluer ce que l'Église catholique a perdu de sens de la mesure en s'isolant des autres traditions. Mais, tout de même, le pèlerinage à Fatima ne figure pas au nombre des impératifs de la Constitution apostolique !

Conclure par la satisfaction d'être catholiques serait ici déplacé, ouailles que nous sommes d'une Église appréciée par des conservateurs extérieurs comme un havre sûr contre les évolutions, comme un enclos puissamment protégé par un mur doctrinal qui n'est pas prêt de s'effondrer.

Jean-Marie CULOT



Déclaration de la Fédération Européenne de Prêtres Catholiques Mariés ¹

La Fédération Européenne de Prêtres Mariés souhaite exprimer son avis suite à la décision du Vatican de permettre aux prêtres anglicans mariés de passer avec leurs communautés à l'Église catholique sous certaines conditions.

1. Cette décision, ajoutée à l'existence traditionnelle de prêtres mariés de rite oriental, pourrait créer à terme une situation bénéfique à l'intérieur de l'Église catholique romaine occidentale, même si c'est sans le vouloir expressément. *Une coexistence de plus en plus naturelle de prêtres mariés avec des prêtres célibataires pourrait être **une étape vers le pluralisme dans le ministère presbytéral** et serait une véritable richesse.*

2. *Les organisations de prêtres mariés revendiquent **le libre choix d'un célibat facultatif** et la majorité des chrétiens le souhaitent aussi* comme en témoignent les sondages. Cette liberté ne va pas à l'encontre de la communion de l'Église et elle est tout à fait légitime. Elle permet aussi de ne plus subordonner le bien des communautés au choix de vie personnel des prêtres. Nous affirmons donc que cette liberté est nécessaire pour des raisons pastorales quand les communautés l'acceptent ou le décident.

3. Nous pensons toutefois qu'une telle décision de Rome demeurerait ***une injustice sans aucun fondement ecclésial si elle ne s'accompagnait pas de la réadmission des prêtres catholiques mariés*** qui le souhaitent, alors que plus de 100 000 d'entre eux ont été privés d'exercer leur ministère. Nous estimons que le fait de considérer ces derniers comme des traîtres et le fait d'encourager des prêtres anglicans à rompre la communion avec leur

¹ Cette Déclaration a ensuite été co-signée par les autres Fédérations continentales de prêtres mariés, celle d'Amérique latine et celle des Philippines.

propre Église, révèlent une *attitude hypocrite et que cela va générer une grande confusion dans les communautés.*

4. Cet arbitraire est difficile à admettre : ce qui paraît clair, c'est que ce nouveau clergé marié auquel on ouvre les portes de l'Église Catholique Romaine, *se caractérise par des idées intégristes et conservatrices, et plus précisément par son opposition à l'ordination des femmes et des homosexuels* dans la Communion anglicane, décision qui a été adoptée par celle-ci à la majorité. Nous pensons que **le type de prêtre** auquel le Vatican veut ainsi faire confiance n'est pas fidèle à l'ouverture évangélique ni à la lecture des signes que nous envoie le Saint-Esprit.

5. *Il nous semble que ce geste est nuisible pour l'oecuménisme* parce qu'il néglige *le dialogue* entrepris depuis tant d'années au profit d'un *retour* au catholicisme. Plutôt que de tenir compte des progrès réalisés par Vatican II et par les discussions de l'ARCIC sur l'eucharistie, sur les ministères et sur l'autorité dans l'Église, le Vatican recrute d'une façon malhonnête en permettant à des chrétiens d'esquiver une décision de leur Église. Il sème ainsi encore un peu plus la division dans une Église qui a déjà tant de difficultés à résoudre ses propres conflits portant surtout sur d'importantes questions morales.

6. Si le pluralisme consiste à accepter que les Anglicans puissent s'organiser et célébrer à leur manière tout en faisant partie de l'Église Catholique Romaine, pourquoi ne pas le permettre aussi en Amérique Latine et en Afrique ? Ce serait **une manière saine de respecter la différence des cultures et de reconnaître la priorité des communautés** et les liens des ministres avec elles. Pour créer un climat de pluralisme authentique, il faut permettre à chaque communauté de choisir la personne qui convient pour exercer le ministère, que ce soit un homme, une femme, un célibataire, ou une personne mariée, et débattre sur les différentes manières de comprendre les ministères. Et veiller à ce que le pluralisme des ministères ne soit pas un prétexte à discrimination entre prêtres mariés et prêtres célibataires.

Au nom de la FEPCM, le 4 novembre 2009
 Ramón Alario (E), Claude Bertin (F), Ennio Bolognese (A),
 Paul Bourgeois (B), Franco Brescia (I), Marcel Brillant (F),
 Pierre Collet (B), Jean Combe (F), Bernard Corbineau (F),
 Wilhelm Gatzen (D), Mike Hyland (UK), Lorenzo Maestri (I),
 Joe Mulrooney (UK), Julio Perez Pinillos (E), Damian Sassin (D)
www.pretresmaries.eu

Le saint curé d'Ars, patron des déserteurs

Chaque année offre son lot d'anniversaires à célébrer. Celle-ci, le pape Benoît XVI a retenu le 150^e anniversaire de la mort de Jean-Marie Vianney, le saint curé d'Ars. Le 19 juin dernier, il a ouvert officiellement une « Année sacerdotale » à l'occasion de cet anniversaire. De saint patron de tous les curés du monde, il le proclamera patron de tous les prêtres.

C'est l'occasion de se rappeler une dimension de ce prêtre, ô combien classique, et de mettre en valeur son refus de la guerre, allant jusqu'à la désertion. Appelé le 28 octobre 1809 à rejoindre son régiment pour mener la guerre en Espagne au nom de l'empereur Napoléon Bonaparte, après s'être présenté au recrutement et mis en route avec la troupe, il déserta. Ce fut après de grandes hésitations et suite à un concours de circonstances. Voici comment, aux dires d'un témoin direct.

« M. Vianney était tombé malade en arrivant à Roanne. Lorsqu'il fut rétabli, on lui donna sa feuille de route pour aller rejoindre son corps ; il se trouvait en compagnie d'un nommé Guy de Saint-Priest-la-Prugne, conscrit comme lui. Ils se concertèrent ensemble pour ne pas joindre leur corps. M. Vianney témoignait de ses craintes d'être arrêté. Guy le rassura en lui disant : « Je connais le pays : il y a beaucoup de bois ; nous trouverons à nous cacher et à travailler ; suivez-moi sans inquiétude ». Guy qui, à ce qu'on m'en a assuré, avait dû se charger de son sac, parce qu'il était encore trop faible, le conduisit directement jusqu'au village Robin, commune des Noës » (cité dans Mgr René FOURREY, *Le Curé d'Ars authentique*, Saint-Étienne, 1981, p. 30). L'auteur de ce témoignage, présenté lors du procès diocésain en vue de la béatification deux ans à peine après la mort du curé, est Jérôme Fayot, l'un des fils de la bonne veuve qui accueillit le fugitif. Il y resta quatorze mois, jusqu'en 1811, sans profiter de l'amnistie le 25 mars 1810.

Quelle est la motivation de ce geste, qui semble embarrasser plus d'un biographe ? Outre l'aspect individuel, la répulsion d'une conscience délicate devant la grossièreté et l'impiété des soudards napoléoniens, il faut y voir l'influence du milieu rural, massivement hostile à une conscription de plus en plus envahissante, condition nécessaire pour une situation de clandestinité, qui est renforcée par le cadre favorable d'une région éloignée des centres et couverte de forêts. Faut-il y ajouter, avec La Varenne (*Le Curé d'Ars et sa passion*, Paris, Bloud et Gay, 1958, p. 46) des convictions

« intégralement monarchistes », hostiles à l'usurpateur, à la façon des Vendéens chers à cet auteur ? Ce n'est pas exclu, mais rien ne le prouve. Chaque terroir avait ses spécificités.

Plus tard, lors de ses séances de catéchisme paroissial ou dans ses prédications, l'abbé Vianney faisait allusion à cet épisode sans manifester la moindre contrition (Mgr Francis TROCHU, *Le Curé d'Ars*, Paris, 1925, p. 81). Et même, il affirma, en badinant, y trouver la raison qui l'aurait fait nommer chevalier de la Légion d'honneur par l'empereur Napoléon III en 1855 (Daniel PEZERIL, *Pauvre et saint curé d'Ars*, Paris, Seuil, 1959, p. 28).

Cela, c'était il y a plus de cent ans. Mais cet exemple continue à éclairer le présent. Ainsi, le 8 septembre dernier, 65 ans après la fin de la guerre, le parlement allemand a voté une loi réhabilitant les 30 000 opposants au régime nazi, dont de nombreux déserteurs. Et il y a ceux et celles qui, éclairés par leur conscience, au prix fort, rompent avec des engagements dans des guerres injustes ou refusent d'y prendre part. Le Concile Vatican II, en 1965, repris dans le Catéchisme de l'Église catholique, plaide pour qu'ils ne soient pas poursuivis mais qu'un statut équitable leur soit prévu. Certains pays de l'Union Européenne (Grèce, Pologne...) ne l'ont pas encore fait. Il reste du pain sur la planche.

Charleroi, le 20 octobre 2009

Édouard BRION



Foulards et minarets... **“Signes ostentatoires” ?**

Le vote suisse contre les minarets a suscité à juste titre beaucoup d'indignation. N'est-ce pas en effet une manière de signifier aux musulmans : « votre religion n'est pas la bienvenue chez nous, ou du moins elle ne doit pas être ostensible ! » ?

En Suisse, comme dans les autres pays européens, les Églises ont manifesté leur désaccord et leur déception. En Allemagne par exemple, le président de la Conférence épiscopale a pris position rapidement et dénoncé notamment un des arguments invoqués par la campagne, celui de la réciprocité : « *Justement parce que nous, chrétiens, condamnons les restrictions à la liberté religieuse dans les pays musulmans, nous ne devons pas seulement venir au secours des chrétiens là-bas, mais également intervenir en faveur des droits des musulmans chez nous.* ».

Jean-François Mayer, de l'institut «Relioscope » de Fribourg en Suisse, énumère les raisons qui ont convaincu 57,5 % des Suisses de voter pour l'interdiction. On peut les regrouper en deux thèmes principaux :

1. Une image extrêmement négative de l'islam est offerte quotidiennement par l'actualité : attentats, violences, manifestations d'hostilité à l'Occident, restrictions à la liberté religieuse dans les pays musulmans, prédications anti-occidentales dans des mosquées, apparition des *burqa*, etc. Le résultat est que l'islam est perçu comme une religion arriérée et violente. Il s'ensuit que sa visibilité est ressentie comme une agression. Certains vont jusqu'à estimer que l'islam n'a tout simplement pas sa place dans un paysage européen, sauf s'il accepte de rester très, très discret.

2. Ce désir de visibilité est interprété comme une volonté de domination politique et d'islamisation. Des milieux idéologiquement hostiles à l'islam, avec une motivation séculière ou religieuse (chrétienne ou juive), articulent une critique systématique de l'islam et dénoncent un plan des islamistes de conquérir l'Europe par une invasion non militaire, qui sera suivie par l'imposition d'un système légal islamique. Ceci entraîne inmanquablement des réactions de peur qui provoquent le besoin d'envoyer un signal fort pour enrayer ce mouvement.

La conclusion de J.F. Mayer donne à réfléchir : *« Il ne fait guère de doute que, dans une bonne partie de l'Europe, des sentiments semblables et dans des proportions semblables s'exprimeraient s'ils en avaient la possibilité politique. Il y a aujourd'hui, à la charnière entre religion et politique, une véritable "question musulmane" en train de se construire en Europe, avec des formes diverses selon les pays (débat sur le foulard en France, controverses autour de la construction de mosquées en Allemagne, etc.) »*. Et de conclure en froid sociologue : *« Peu importe dans quelle mesure cette question est justifiée ou non : il faut admettre qu'elle existe et ne va pas disparaître de sitôt »*.

Il pense qu'il faut maintenant s'attendre à une multiplication des frictions, d'autant plus que le comité d'initiative du vote populaire a déjà annoncé son intention de poursuivre son action sur des thèmes très porteurs tels que les mariages forcés, les excisions et la *burqa*. Nul doute qu'on imputera certainement ces pratiques, non à des cultures particulières, mais à la religion islamique même¹. Et en Belgique, on assistera probablement à une pression accrue pour l'interdiction d'un autre signe visible de l'islam : le foulard !

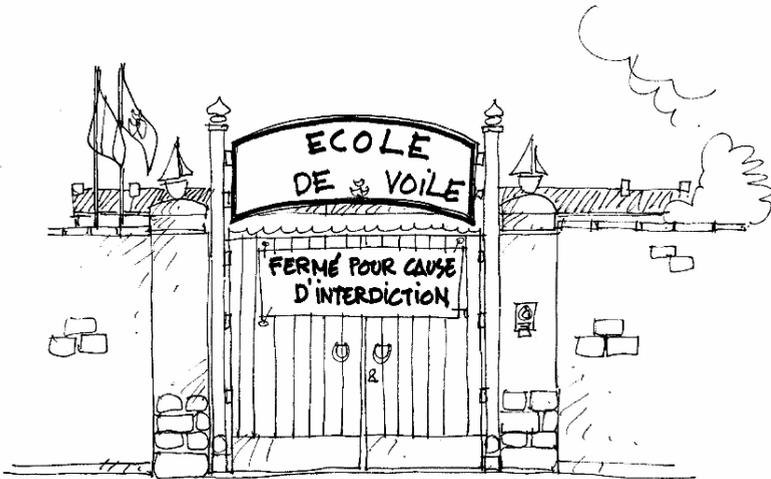
Et le foulard ?!

Sans doute la peur de l'islamisme et les préjugés contre l'islam, sans parler de la pression de certains parents et de la concurrence entre les écoles pour recueillir les enfants de « bonne famille », ont-ils amené la plupart des écoles à interdire le foulard en feignant de le considérer comme n'importe quel « couvre-chef ». Je pense que ce fut une grande erreur psychologique, car cela a été éprouvé par la population musulmane comme une atteinte à sa religion, et cette humiliation provoque chez les adolescentes une détermination d'autant plus grande de le porter en dehors de l'école. Tous les plus beaux arguments théoriques invoqués contre le foulard me semblent tomber à plat à partir du moment où l'on se rend compte que de telles mesures imposées de l'extérieur dans un domaine intime et religieux ne peuvent être que contre-productives. N'est-il pas profondément contradictoire d'invoquer la « promotion de la femme » en brimant celle-ci dans sa liberté ? Ou « la séparation de la religion et de l'État » en demandant l'interdiction par l'État d'une pratique religieuse ? Ou le « vivre

¹ C'est un peu comme si on imputait au christianisme la pédophilie de certains prêtres

ensemble » en imposant de cacher son identité culturelle ? Ou la « sauvegarde de nos principes démocratiques » en ne tolérant pas les signes religieux sous prétexte qu'ils seraient « ostentatoires » ? On se lamentera ensuite de la baisse des motivations des élèves pour l'école ! Ceux et celles que l'on veut « éduquer », commençons par les respecter dans leur identité culturelle et religieuse. On ne fait pas pousser une plante en tirant dessus ! Et cessons de prendre argument de la burqa qui est tout autre chose et qui, elle, n'est en effet pas acceptable !

Je sais que certains imams comme Tareq Oubrou à Bordeaux (ou Michaël Privot à Verviers) refusent la sacralisation qui a été faite du port de ce foulard qu'ils voient comme une « recommandation non explicite » – et non une obligation stricte du Coran. Mais de tels imams sont encore très minoritaires et peu suivis par l'ensemble de la communauté. Par ailleurs, Oubrou lui-même ajoute que « *exclure une fille de l'école, une femme de son travail, et donc de la société, à cause de ses choix vestimentaires personnels est contraire à la liberté : c'est une censure morale et une immixtion dans la vie intime des gens, bref un comportement indigne d'une grande civilisation* ».¹



BENJAMIN WINDAL

¹ *Profession Imam*, Albin Michel, 2009, p. 84 et 81.

En laissant les écoles interdire l'une après l'autre le foulard, on a créé une situation de plus en plus difficile à gérer par les rares écoles qui le permettent encore et qui concentrent de ce fait toutes les familles les plus rigoristes. C'est ce qui amène beaucoup à préconiser maintenant une interdiction générale comme en France. Mais il ne faut pas se le cacher, celle-ci sera perçue comme une nouvelle attaque contre la religion musulmane. Cela soulagera sans doute un peu ces écoles minoritaires, mais cela renforcera aussi la détermination des intégristes de créer des écoles musulmanes à leur image... Et il est illusoire de penser que cela fera disparaître les problèmes pourtant invoqués pour justifier l'interdiction du foulard, tels que les cours sur Darwin ou la Shoah, ou la mixité pour la natation...

Entre une improbable autorisation générale et une interdiction générale, il faudrait absolument trouver une solution de compromis ! Pourquoi, par exemple, ne pas autoriser le foulard dans toutes les écoles à partir de la cinquième année du Secondaire, soit à l'âge où les jeunes filles sont bien capables de faire leurs choix en toute liberté et maturité ? Ce serait une manière de montrer à la communauté musulmane qu'on entend respecter sa religion. Mais ce serait peut-être trop demander à tous ceux qui ne veulent aucun signe visible d'une conviction religieuse, et surtout pas islamique...

Que décideront les écoles dites catholiques ? Quelle idée se font-elles de leur souci proclamé de témoigner de l'évangile ? Dans ces questions, le plus important est certainement la qualité des relations avec les élèves. Une grande partie des problèmes sont en fait créés par des attitudes arrogantes, irrespectueuses ou paternalistes et les blessures ainsi créées durant l'adolescence laissent des cicatrices profondes. Au lieu de juger sans cesse les élèves, à partir de nos idées subjectives de l'entité abstraite « islam », il est essentiel de les aborder avec le plus grand respect. Mais peut-on vraiment respecter quelqu'un si on ne respecte pas sa liberté, ses convictions, sa culture ?

C'est bien l'exemple que nous a donné Jésus, lui qui dépassait les identités sociales, les interdits et les frontières mentales de sa religion juive pour aller à la rencontre en profondeur de chaque personne : de Zachée le collabo, de la Syro-phénicienne, du centurion romain, de la Samaritaine, etc. Lui qui réprimanda ses disciples qui voulaient punir les Samaritains qui avaient refusé de les recevoir – et étaient précisément méprisés par les Juifs pour raison religieuse. « *Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes* » leur

dit-il. Et nous, sommes-nous conscients de la mentalité qui nous habite, est-elle de jugement, de supériorité, ou est-elle de respect et de fraternité ?

Qu'il s'agisse de minarets, de foulards ou d'autres questions, n'est-il pas urgent que tous ceux et celles qui veulent la paix prennent davantage conscience de la gravité de la dérive progressive vers un choc des civilisations et qu'elle ne sera jamais résolue en se mettant les uns contre les autres, mais seulement les uns avec les autres ? On devrait multiplier les occasions de rencontres amicales toutes simples, rien de tel pour dissiper tous les clichés de l'ignorance mutuelle. De même, face aux discours systématiquement négatifs à l'égard des "autres", nous devrions être plus nombreux à parler d'eux et d'elles de manière positive et sans sentiment de supériorité. Et cela publiquement, même si on se fait alors traiter de naïfs ou de "vendus". Sinon, ce sont les discours négatifs qui l'emportent, de part et d'autre. Tous les faiseurs d'opinions ont à cet égard une énorme responsabilité.

Gardons-nous de vouloir défendre le christianisme comme une forteresse. Seul le témoignage d'un esprit vraiment évangélique pourra créer de la paix dans le monde et un nouveau visage d'Eglise et de société.

Philippe de BRIEY

Pour libérer l'Évangile de Paul Tihon

Que faites-vous encore dans cette Église ? Telle était la question¹ lancée à plusieurs théologiens dont notre ami et collaborateur Paul Tihon².

Leur réponse ne souffre aucune équivoque quant à leur attachement à leur Église : *« L'Église ne se manifestera comme catholique, c'est-à-dire universelle, que si elle s'exprime dans les multiples couleurs que produit l'Évangile selon les continents, les cultures, les sensibilités. C'est ce que suscite l'Esprit du Christ, un Esprit qui souffle où il veut et qui est largement donné à toute l'Église, et au-delà, et pas seulement à quelques-uns. »*

¹ www.lalibre.be 21/04/2009

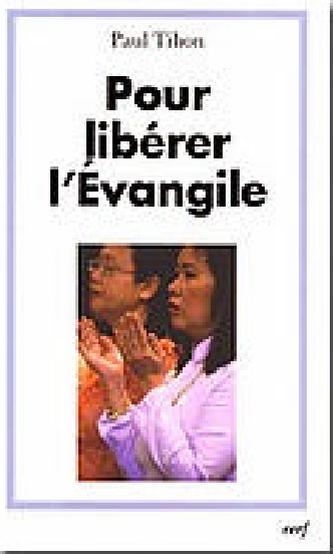
² À relire, entre autres, dans HLM n° 96, RR n° 41, PAVÉS n° 11 et 14

C'est au nom de cette même espérance que Paul Tihon prend le risque de poser les jalons toujours nouveaux *Pour libérer l'Évangile*.

Bilan et diagnostic ne sont pas moqués dans une couleur pastel. L'auteur stigmatise les éléments qui s'opposent à une évolution du catholicisme : la constitution d'une hiérarchie cléricale, l'application au mouvement chrétien des catégories du sacré, l'importance prise par le juridique.

Il reprend ensuite l'exemple des premiers chrétiens pour montrer comment nous sommes appelés à créer du nouveau pour répondre aux circonstances nouvelles. Ces réponses nouvelles peuvent ouvrir à des transgressions que P.T. n'hésite pas à qualifier de "légitimes" dans la mesure où elles s'ajustent à certains critères : l'état de besoin, la fidélité à l'esprit, la sauvegarde de communion, la cohérence.

Pour libérer l'Évangile, il ne faut pas procéder à un simple ravalement de façade. Il faut travailler en profondeur, remettre les mains à la pâte pour dire la singularité chrétienne. Un nouveau langage sur Jésus en est un passage obligé et urgent !



L'auteur se risque enfin dans l'évocation des chantiers d'Église : faire droit aux germinations, s'engager dans la nécessaire décentralisation, promouvoir la participation de tous, accompagner l'évolution de la culture. La mise en œuvre de tels chantiers devrait déboucher sur une prise au sérieux et une actualisation du principe fondamental et originaire que l'Église est une assemblée de croyants, adultes libres et responsables.

Pour libérer l'Évangile, à lire, à travailler, à mettre en chantier !

D'une liberté qui sent bon la foi, l'espérance, l'avenir !

Philippe LIESSE

La crise agricole D'où vient-elle et ... où va-t-on ?

Les images nous ont marqués : les agriculteurs répandant leur lait dans les champs, désespérés de produire à perte : ils vendent le litre de lait moins cher que le coût de production ! Ces dernières semaines, ils ont aussi manifesté, dans toute l'Europe, pour des prix plus justes, pas seulement pour le lait, mais aussi les céréales. Nos agriculteurs belges, surtout wallons, ont été particulièrement présents dans ce mouvement de colère. C'est bien la première fois qu'au niveau européen, des revendications ont été prises en considération, même si les réponses apportées ne résolvent pas les problèmes agricoles à long terme. Le débat s'est étendu aussi au niveau mondial, (globalisation oblige), amenant ainsi certains à proposer des réponses inappropriées aux pays du Sud...



Les origines de la crise agricole sont profondes. Chez nous, il faut remonter à des générations d'agriculteurs qui ont été amenés, petit à petit, à produire davantage. Cette augmentation de la production alimentaire est liée à de meilleures conditions de vie des populations urbaines qui consommaient davantage et à l'amélioration des techniques agricoles. Des machines

toujours plus performantes, l'utilisation d'intrants chimiques, de semences sélectionnées et de produits phytopharmaceutiques ont allégé le travail manuel dans les champs. Parallèlement, la main-d'œuvre quittait les campagnes, répondant ainsi à la demande croissante des industries. Ce processus de modernisation agricole – que nous trouvons positif – justifie la course folle que nous connaissons aujourd'hui : une diminution du coût de l'alimentation dans le budget du ménage (des prix toujours plus bas dans les supermarchés), accompagnée d'une production par hectare toujours plus importante pour maintenir le niveau de vie des agriculteurs.

Malgré tout, chez nous, l'agriculture a réussi, ce dernier siècle, à vaincre des famines et à améliorer la diversité de l'alimentation au profit d'une meilleure santé... Mais nous voyons apparaître également, depuis quelques années, les limites du système productiviste : il a des effets néfastes sur notre environnement, sur la biodiversité et par conséquent aussi sur notre santé !

À cela s'ajoutent aujourd'hui les changements climatiques dus aux gaz à effets de serre dont les conséquences sont connues. Au niveau mondial, l'agriculture (surtout l'agro-industrie) produit 32% des gaz à effet de serre (19% si on laisse de côté la déforestation), et consomme 70 % de l'eau douce disponible dans le monde¹. Ce système n'est pas durable...

Depuis quelques années, la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne (UE) et les États-Unis soutiennent des pratiques de « dumping »² qui sont contraire aux règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Depuis 1995, l'agriculture libéralisée est considérée comme n'importe quel autre secteur de l'économie et dépend donc uniquement des lois du marché, de l'offre et de la demande. En 1995 à Marrakech où l'accord des pays membres de l'OMC a été ratifié, l'agriculture n'est plus considérée comme un moyen de nourrir la planète, mais comme un secteur économique qui engendre des bénéfices et permet la spéculation ! Pourquoi dès lors l'Europe et les USA, qui sont favorables à la libéralisation du marché et à la dérégulation, pratiquent-ils une politique d'intervention de l'État pour soutenir leurs agriculteurs ? Conséquence de cette pratique : nos produits agricoles envahissent les

¹ Conférence d'Olivier De Schutter (29 août 2009)

http://www.etopia.be/IMG/mp3/Olivier_De_Schutter.mp3

² « Dumping » : Pratique consistant à vendre moins cher des produits sur le marché extérieur que sur le marché national

marchés des pays du Sud, y ruinant ainsi la petite paysannerie qui ne parvient plus à vendre ses propres produits !



Dans sa relation privilégiée avec les pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique), l'UE a dû se plier aux exigences de l'OMC et introduire dans ses relations commerciales les APE (Accords de partenariat économique)¹ qui remplacent les accords de Cotonou – bien plus favorables à ces pays ACP. À quoi sert l'aide au développement si on reprend de l'autre main dite commerciale une somme bien plus importante...

Le Sud a vécu l'évolution agricole différemment du Nord. Si, avant la deuxième guerre mondiale, les colonies ramenaient des richesses vers le Nord par l'exploitation des ressources naturelles, des programmes de développement ont été mis en place après la seconde guerre mondiale. Ce sont surtout l'Amérique latine et l'Asie qui ont bénéficié d'un programme appelé « Révolution Verte »² destiné à augmenter la production agricole

¹ www.entraide.be/index.php?id=445

² Le terme « révolution verte » désigne le bond technologique réalisé en agriculture au cours de la période 1944-1970, à la suite de progrès scientifiques réalisés durant l'entre-deux-guerres. Elle a été rendue possible par la mise au point de nouvelles variétés à haut rendement, notamment de céréales (blé et riz), grâce à la sélection

sur les trois continents du Sud. Au départ, la Révolution verte a augmenté les disponibilités alimentaires au niveau mondial. Cependant, elle montre aujourd'hui ses limites par les effets qu'elle produit sur les petits paysans et les sans-terre, sur l'environnement et le climat. Il est temps que la communauté internationale se rende compte des effets pervers de l'industrialisation de l'agriculture mise en place par la Révolution verte. Les sols de nombreuses régions sont aujourd'hui épuisés par les techniques agricoles industrielles (déforestation à grande échelle, monocultures, intrants et produits chimiques...). De même, les nappes phréatiques et les cours d'eau ont vu leur niveau baisser de façon importante.

Avec la globalisation, les productions agricoles circulent d'un continent à l'autre. Le Sud pratique de plus en plus l'agriculture industrielle d'exportation pour répondre à la demande alimentaire et énergétique du Nord. Ce faisant, il délaisse son agriculture paysanne destinée à nourrir la population. Les agro-carburants, par exemple, utilisent de plus en plus des bonnes terres vivrières et aggravent ainsi cette crise agricole sans précédent. Selon l'ONU, plus d'un milliard de personnes ne mangent pas à leur faim !

Le Nord et le Sud un même combat !

L'augmentation de la faim dans le monde, les catastrophes dues aux changements climatiques – plus au Sud que dans certaines régions du Nord – et un environnement de plus en plus fragile sont des réalités que plus personne ne peut nier. Les conséquences de l'industrialisation de la production agricole et de l'élevage, qui ne sont pas les seuls coupables de la dégradation de l'environnement, ne peuvent être combattues seulement par un apport de technologies nouvelles. La technologie et la loi du marché libre ne vont pas résoudre tous les problèmes. Une action politique est plus que nécessaire pour protéger l'environnement et le climat tout en préservant les droits et le bien-être des agriculteurs et des consommateurs.

variétale. L'utilisation des engrais minéraux et des produits phytosanitaires, de la mécanisation et de l'irrigation y ont aussi contribué. Elle a eu pour conséquence un accroissement spectaculaire de la productivité agricole (mais les estimations de cette augmentation restent encore très controversées) et a permis d'éviter les famines catastrophiques, qui auraient pu découler de l'augmentation sans précédent de la population mondiale depuis 1950.

Il faut absolument sauvegarder la planète et l'avenir de ses 6 milliards de personnes¹.



Des organisations paysannes de par le monde promeuvent la Souveraineté alimentaire². Malheureusement, elles ne sont pas écoutées et des lobbies de l'agro-industrie entraînent dans leur sillage des politiques absurdes aux conséquences dramatiques sur l'environnement et la santé des gens. Selon les principes de la

souveraineté alimentaire, le prix du lait peut être moins dépendant d'un marché libéralisé et fonction d'une production agricole et d'élevage diversifiée, équilibrée et destinée prioritairement à un marché régional.

La terre, la « Pachamama »³ sera ainsi respectée et pourra nourrir grâce à une biodiversité équilibrée, jusqu'à dix milliards de personnes...

Xavier JADOUL, Entraide et Fraternité Hainaut

¹ <http://www.entraide.be/uploads/media/JMA2009.pdf>

² Souveraineté Alimentaire, c'est le droit des populations et des pays de définir leurs propres politiques alimentaires et agricoles. Ces politiques doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque contexte spécifique et ne pas menacer la souveraineté alimentaire d'autres pays.

Cela signifie que les politiques commerciales internationales doivent :

- permettre aux États d'appliquer des politiques qui favorisent une agriculture familiale et une alimentation de qualité accessible à toutes et tous ;
- assurer des prix agricoles qui permettent aux agriculteurs et agricultrices de vivre décemment de leur travail ;
- respecter le droit de tous les pays de protéger leurs productions agricoles des importations à bas prix.

³ La Pachamama (Terre-Mère) est la déesse-terre dans la religion des Amérindiens d'Amérique du Sud.

Les photos de cet article sont de l'auteur.

Rapport 2009 du Réseau PAVÉS

Établi pour le bulletin du *Réseau Européen Églises et Libertés* (*Euronews* n° 33, novembre 2009) et pour la réunion du réseau mondial *IMWAC* (Freising, 16-18 octobre 2009)

La principale fonction de notre petit réseau belge consiste à maintenir le contact entre les groupes qui le composent, à faire circuler l'information entre eux et auprès de leurs sympathisants, et à donner une voix aux catholiques 'réformateurs' par le moyen de son site web et de son bulletin trimestriel de 60 pages.

Depuis un an, les principaux thèmes abordés dans notre revue ont touché autant à l'actualité sociale que religieuse : la crise et la critique de la mainmise de l'argent qui la caractérise, la question de l'interculturalité (particulièrement concernant l'islam) et en toile de fond la question de la laïcité, la paix (en particulier le conflit israélo-palestinien), les droits des femmes, la rencontre de Taizé à Bruxelles (Noël 2008), les remous provoqués par le Vatican en début d'année et la conception du prêtre dans le cadre de 'l'année sacerdotale'. Les communautés de base et le groupe de prêtres mariés y publient aussi leurs réflexions et le compte rendu de leurs activités dans une rubrique qui leur est propre.

Tous ces articles se trouvent également sur le site web www.paves-reseau.be qui est mis à jour chaque mois à l'occasion de l'envoi d'une Newsletter à plus de 1200 adresses électroniques.

C'est aussi en tant que 'Réseau PAVÉS' que nous avons collaboré avec nos amis flamands à la rédaction et à la diffusion d'un texte commun avant les élections régionales et européennes du 6 juin dernier. Dans le cadre d'une situation politique de la Belgique assez préoccupante, nous avons voulu attirer l'attention sur la priorité de la solidarité au niveau social. Notre texte « *Le Royaume de Belgique et le Royaume de Dieu* » a été assez bien accueilli au point d'être publié en pleine page dans un important journal national. Depuis ces élections, il faut reconnaître qu'une petite victoire provisoire a été remportée sur le front de la régularisation des sans-papiers où sont engagés plusieurs de nos groupes.

Dans le cadre de l'effervescence médiatique provoquée par les positions de Benoît XVI, nous avons été invités à participer à la préparation d'une émission 'Question à la une' (20 mai 2009) de la télévision publique et plusieurs d'entre nous ainsi qu'une communauté de base de Bruxelles ont participé à la réalisation.

Du côté des **communautés de base**, un week-end biblique très 'participatif' a réuni au printemps une quarantaine de personnes à Bruxelles : '*comment lire la bible en communauté ?*' Le compte rendu se trouve sur le site. Un peu plus tard, cinq délégués belges participaient à la rencontre européenne des communautés de base à Vienne qui a réuni quelque 130 personnes. La Belgique y présentait le thème '*Célébrer l'eucharistie sans prêtre ?*' sur base d'une enquête menée dans nos communautés.

Le **Mouvement Chrétien pour la Paix** reste très présent au sein de la CNAPD nationale et plusieurs membres participeront à la conférence pour le climat à Copenhague. Il a aussi mis sur pied une activité originale de 'tables d'hôtes' pour subvenir aux bourses d'étude d'étudiants palestiniens.

Quant au groupe **Hors-les-Murs** (les prêtres mariés et leurs épouses), il est enfin parvenu à introduire un dossier judiciaire difficile pour la reconnaissance du droit à une pension de survie des veuves de prêtres mariés (qui n'existe pas jusqu'ici puisque les prêtres, forcément célibataires, ne cotisent pas à la caisse de pension des veuves...).

Le groupe **SONALUX** implanté dans les provinces de Namur et Luxembourg continue de publier son propre bulletin. On peut y découvrir l'exceptionnelle richesse des formations continuées proposées un peu partout, ce qui est l'objectif principal de ce petit réseau de 'résistance' à son évêque très réactionnaire.

Enfin, vous avez appris le décès de Louis Fèvre le 11 juillet dernier. Ses ennuis de santé étaient connus, mais personne ne s'attendait à le voir partir si brutalement. Pour PAVÉS, c'est une de ses chevilles ouvrières qui disparaît : pacificateur au sein du réseau, il était particulièrement inquiet de la place des femmes et nous représentait dans les contacts internationaux. Au-delà de la peine, nous ne doutons pas qu'Édith continuera à assumer ces engagements.

Pour le Conseil de PAVÉS, Pierre COLLET

Échos des rencontres en Belgique et à l'étranger

Le Réseau Européen à Londres (7-10 mai 2009)

En forme de préambule...

Avant de vous rapporter les décisions prises à l'assemblée générale de Londres, il est peut-être utile de rappeler le préambule de la Charte du Réseau Européen Églises et Libertés. Il se veut *une convergence spontanée d'organisations, associations, communautés, groupes et réseaux informels de chrétiens et chrétiennes, majoritairement catholiques d'Europe, partageant la vision d'une Église prophétique, œcuménique, solidaire, aimante, qui n'exclut ni ne discrimine et qui marche dans la voie de Jésus libérateur, avec la volonté d'œuvrer dans le respect de la diversité culturelle et religieuse pour la paix, la justice, la liberté, les droits humains et la démocratie y compris dans l'Église catholique.*

Le travail de l'AG

Le Réseau Européen des Églises de Liberté est une des quarante Organisations Internationales Non Gouvernementales accréditées auprès du Conseil de l'Europe, avec statut participatif, depuis janvier 2008. C'est à ce titre que nous sommes en mesure d'intervenir auprès des institutions européennes. Nos représentants s'y expriment au nom du Réseau et les décisions de l'assemblée manifestent clairement notre souhait d'élargir encore notre travail auprès de ces institutions.

L'assemblée générale a renouvelé sa confiance à ses représentants au Conseil de l'Europe, François Becker et Gerd Wild, et est bien décidée à ce qu'y soit poursuivi le travail de nos réseaux. Si François et Gerd veulent participer de façon efficace aux différentes sessions et différents groupes, cela implique de notre part une responsabilité certaine. Il est utile, en effet, que nous les alertions sur les violations des Droits de l'Homme dont nous pouvons être témoins dans le cadre de nos activités locales, que nous leur fassions part de nos réflexions, voire de nos propositions, sur les thèmes auxquels sont attachées particulièrement telle ou telle de nos associations.

[...] Par ailleurs, le Réseau poursuivra son activité comme organisation de conviction auprès des institutions de l'UE [Parlement européen et

Commission européenne] pour faire entendre des voix catholiques autres que celles de la hiérarchie. S'appuyant sur la reconnaissance conférée par son statut participatif au Conseil de l'Europe, il a décidé de s'engager clairement à participer au dialogue ouvert, transparent et régulier tel que défini dans l'art. II-17 du traité de Lisbonne. Il combattra toute tentative de légitimer le traitement privilégié de telle ou telle organisation de conviction - notamment religieuse.

Déjà, Elfriede Harth et Hubert Tournès étaient partie prenante, en notre nom, au sein du groupe de travail sur la séparation religion et politique [*Groupe Multiparti*, constitué autour de membres du Parlement Européen] ; ce groupe, dissous à l'occasion des élections européennes, est remplacé par une *Plateforme pour la laïcité en politique* dont les travaux ne sont pas encore précisés mais qu'il nous faudra sans doute suivre de près. [...]

Précisons que, à l'endroit de la Commission européenne et du Parlement, le Réseau Européen sera porteur d'exigences concrètes de justice, en particulier envers les plus démunis ; il poursuivra sa mobilisation au sujet de la politique de l'immigration menée par l'UE, mobilisation soutenant l'action que nos groupes mènent sur leur propre terrain.

L'assemblée générale a accueilli avec plaisir le représentant d'une trentaine de groupes réformateurs des États-Unis qui viennent de lancer ensemble l'American Catholic Council. Ils entendent organiser une vaste rencontre en 2011 ou 2012. Déjà plusieurs documents ont été publiés, dont une charte en 10 points des droits et responsabilités des catholiques. Cette organisation nouvelle demandait le soutien du Réseau Européen, comme elle le fait auprès d'autres organisations, car elle ressent le besoin de voir ses efforts connus et reconnus pour avoir un impact grandissant. Cette demande a été soutenue et le Réseau adhère à leur Déclaration.

Dans le cadre de nos participations à de grands rassemblements internationaux, compte tenu des rapports effectués par nos amis italiens qui ont participé au Forum mondial Théologie et Libération, à Belem (Brésil), et au Forum social européen à Malmö (Suède), il a été souhaité de continuer à participer à ce type de manifestations, dont les prochaines auront lieu en 2010 à Istanbul pour le Forum social européen, et en 2011 sans doute en Afrique du Sud pour le Forum mondial Théologie et Libération.

Quant à la prochaine assemblée générale du Réseau Européen, elle aura lieu aux Pays-Bas au printemps 2010.

Denyse BOYER

in *La Lettre d'information des Réseaux des Parvis* n° 4, novembre 2009

IMWAC à Freising (16-18 octobre 2009)

Le mouvement international « *Nous sommes Église* » (sigle IMWAC pour *International Movement We Are Church*) fondé à Rome en 1995, a réuni à Freising (Allemagne) 15 délégués de divers pays européens. Cette année, aucun délégué des USA n'a pu faire le voyage.

J'ai eu l'honneur de représenter le groupe français *Droits et libertés dans les Églises* en plus du groupe belge francophone : cela m'a donné l'occasion d'informer l'assemblée de la naissance en France du *Comité de la jupe* !

Chaque groupe national a fait un bref rapport sur ses activités, ce qui nous a amenés à réfléchir à l'image du Mouvement que nous présentons dans nos pays. Tous se sont demandé comment contacter les jeunes ! Il semble que ceux-ci préfèrent ignorer ce qu'ils n'aiment pas dans l'organisation de la religion et garder le reste : le délégué norvégien qualifie cette attitude de « cafeteria catholique »

Il fut beaucoup question d'une campagne internationale contre les structures ecclésiastiques autoritaires et contre les abus sexuels commis par des membres du clergé ou des religieux sur des jeunes. Ce problème semble brûlant et beaucoup plus important en nombre de victimes en G.B., Irlande et aux USA que dans les pays de culture germanique ou latine.

Une idée intéressante nous fut proposée : envoyer à Rome avec un projet précis et positif une délégation de chacun de nos pays, en profitant d'une rencontre officielle qui s'y tiendrait pour contacter la presse internationale déjà sur place : *Concile 50* est un projet commun du Réseau Européen *Églises et Libertés* et de IMWAC pour célébrer le 50^e anniversaire de la clôture du concile Vatican II.

Il paraît nécessaire d'entamer un processus de mobilisation du peuple de Dieu via des assemblées locales. Il faudrait impliquer dans le projet les théologiens de la libération, hommes et femmes, et leur demander de s'intéresser particulièrement au problème de pauvreté des femmes. (70% des femmes dans le monde sont pauvres !) Travailler en réseau avec d'autres groupes réformateurs est vital afin d'envisager cette action comme un processus et pas comme une fin en soi. Nous avons besoin pour cela d'un groupe de coordination fort et efficace. On pourrait s'inspirer du style de Greenpeace.

Il fut décidé de programmer une liste d'actions comme aide-mémoire et boîte à outils pour les différents mouvements concernés. Pour progresser

dans le domaine de la mémoire et de l'utopie, il paraît important de connecter nos différents groupes et d'échanger nos idées ; il serait utile qu'un groupe organise ces échanges. Une séance a été consacrée à l'échange d'informations sur le financement des Églises par les États.

Un nouveau groupe de coordination a été élu : Pedro Freitas a été élu président, mais il ne prendra ses fonctions qu'à partir de juillet 2010 ; d'ici là, Raquel Malavibarrena accepte de voir son mandat de présidente prolongé. Feront partie du groupe moteur : Peter, Hans-Peter Hurka, Aasmund, Helen, Vittorio, Henk Baars, et Raquel à partir de juillet.

Mandat a été donné pour prendre contact avec la Croatie, la Slovaquie et la Pologne. Raquel nouera des relations avec l'Amérique latine et notamment avec le Chili. « On » cherchera aussi à établir des relations avec des groupes féministes en Europe de l'Est.

Édith KUROPATWA

Église-Wallonie a fêté ses 25 ans

Je m'attendais à un plus imposant public, vu le programme de la journée. Ce programme proposait d'apporter un peu de terre de nos différents coins de Wallonie, de Bruxelles, de Bolivie et d'ailleurs : heureusement, il n'y a pas que des distraits... de sorte que nous sommes repartis avec un peu de ce riche mélange dans nos besaces, ainsi qu'un poème en wallon, cadeau du poète présent : Joseph Dewez. Il n'y a pas place ici pour tout le contenu de la journée mais je pense qu'une brochure sera publiée.

Après un bref rappel du passé : le mouvement a produit de nombreux documents, livres, cahiers, dossiers, il a organisé des journées, et actuellement il diffuse presque quotidiennement des messages au sujet de problèmes de société et d'église. Cela fait déjà 1346 envois, il est possible de s'inscrire¹ !

La journée s'est articulée selon la formule bien connue «voir – juger – pour agir »

¹ www.eglise-wallonie.be et http://fr.groups.yahoo.com/group/eglise_wallonie/

L'éclairage sur l'économie, la vie socio-politique en Wallonie était donné par Jean-François Husson¹. A première vue la situation n'est sans doute pas brillante mais il faut se méfier de certains indicateurs comme le PIB ou le taux d'emploi, les analyses de performance. Cela mériterait d'y revenir. Une première petite conclusion pour la gouvernance : responsabiliser les acteurs pour des investissements équitables à long terme.

Des apports viennent compléter cet exposé, tout particulièrement : l'importance d'être vigilant quant à la marchandisation de l'enseignement, par Joseph Pirson² ; la précarisation des femmes est plus que jamais d'actualité, surtout en milieu rural, nous dit Brigitte Laurent³.

Comment témoigner de l'évangile au sein du peuple wallon ? Jean Pirotte⁴ émet quelques réflexions importantes. Il serait bon que l'Église veille à s'exprimer en tenant compte des droits des êtres humains, et de l'égale dignité des hommes et des femmes.

Jean Louvet, auteur dramatique et athée de service (!) constate que le 25^e anniversaire d'Église-Wallonie coïncide avec celui du « Manifeste pour la culture wallonne », il attire notre attention sur le faux-dieu du marché !

L'après-midi nous étions répartis en trois ateliers :

- Politique : ce qui concerne les institutions politiques mais aussi ecclésiales, envoyer des messages pour provoquer les débats.
- Économique et social : veiller à se mettre en situation responsable et solidaire, et permettre l'inclusion des jeunes par le travail.
- Culturel : il y a un déficit de la conscience wallonne à combler face à l'autonomie de la Région et de ses compétences.

En guise de finale un petit triangle nous est proposé : l'Évangile, la philosophie des Lumières et l'analyse critique marxiste. Une nouvelle trinité !

Gisèle VANDERCAMMEN

¹ secrétaire général du Centre Interuniversitaire de Formation Permanente CIFO P

² directeur d'un établissement d'enseignement

³ secrétaire générale de l'ACRF (action chrétienne rurale des femmes)

⁴ professeur émérite d'histoire à l'UCL

SOIF

La 18e Session Oecuménique Interrégionale de Formation - SOIF - a eu lieu, début novembre 2009, à Ciney.

Portée par une Équipe d'Organisation de 6 personnes, elle a abordé le thème : *Entre passé et avenir. Tradition et Invention*. L'équipe Ressources, qui a piloté le travail, se composait de **Maurice Cheza**, coordinateur, **Élisabeth de Bourqueney**, théologienne protestante, et **Jean Pirotte**, historien.

Les membres des 5 carrefours ont partagé expériences, réflexions, espérances, en partant de leur vécu personnel et de celui de notre monde (société et Églises).

Durant 4 jours, les apports de l'Équipe Ressources ont enrichi les échanges qui ont abouti, le dernier jour, à la rédaction d'une Épître par chaque carrefour : un travail biblique original (jeu de rôle en carrefour, à partir de l'Épître à Philémon) a permis cette création, qui fut transmise à l'ensemble du groupe, lors de la célébration finale de la session.

Extrait de l'une des épîtres :

« Il est urgent de quitter la critique stérile de l'institution ecclésiale, devenue, pour beaucoup, insupportable, avec son dogmatisme, son moralisme, ses prises de pouvoir... et de réinvestir toute notre énergie dans le sauvetage de l'humain, de tout l'Humain, en priorité avec les exclus de la société ...ce que Jésus de Nazareth n'a cessé de faire. »

3 atouts de SOIF ?

- Une méthode inductive qui promeut les va-et-vient entre les carrefours et les riches apports de l'Équipe Ressources
- Des relations vraies et amicales entre protestant-e-s, catholiques et quelques personnes, sans appartenance religieuse
- Une ambiance conviviale et chaleureuse

Depuis presque 20 ans, quelques dizaines de personnes considèrent que SOIF est un lieu de respiration, un lieu de SOUFFLE...

Venez les rejoindre en 2010 : le thème tournera autour de *Économie, Écologie, Évangile, Éthique* : un sujet crucial pour l'avenir du monde...

Vous verrez : cela vaut la peine...

Nicole ROOSE
de l'Équipe d'Organisation

Services d'Églises au féminin

Le 28 novembre dernier, à l'initiative du CIL, le Conseil Interdiocésain des Laïcs et l'IPB, l'Interdiocesaan Pastoraal Bestuur, quelque 80 participants, dont deux évêques, Mgr Jousten (Liège) et Mgr van Looy (Gand) venaient écouter, après quatre témoignages en vidéo, six femmes professionnellement engagées dans des services d'Églises et entrer dans le débat auquel elles se prêtaient.

De quelles valeurs témoignent cette pasteure, cette formatrice en théologie, cette responsable d'animation pastorale, cette responsable familiale dans un mouvement féminin, cette enseignante de religion et cette avocate ? Quelles significations, quelles opportunités et quelles leçons les Églises peuvent-elles en tirer pour leur fonctionnement institutionnel, notamment quant aux statuts des femmes.

1. Des constats

Les professions féminines dans l'Église sont principalement présentes dans les secteurs éducatifs, sociaux et paramédicaux.

Il s'agit de l'éducation (cours de religion et catéchèse), des services d'intendances nécessaires à l'entretien quotidien et au maintien des lieux d'Églises, de l'aide sociale sous toutes ses formes (problèmes d'emploi, problèmes familiaux, problèmes de logements, etc.) et des soins de santé, à la clinique ou au domicile, dans l'accompagnement des personnes en situations difficiles sinon en détresses ultimes.

2. Des tentatives de clarification

Il faut d'abord discerner la parenté entre les pratiques des Églises et celles de nos sociétés. Puis s'interroger sur ce comportement des Églises, sur les théologies sous-jacentes, et enfin sur les évolutions souhaitables.

(a) La place socio-culturelle des femmes

Selon les schémas culturels ambiants, les femmes sont là pour donner la vie et pour prendre en charge les besoins élémentaires de la vie : les soins aux nouveau-nés, la toute première éducation, les soins du ménage au jour le jour. Mais aussi les soins aux personnes avec le très vaste ensemble des services sociaux : ils impliquent toujours « l'attention au corps », qu'il

s'agisse de la toute première formation, de l'éducation au respect (des filles à l'école), des soins de santé à la clinique ou au domicile, des problématiques de logements, de crises familiales, etc. Ces professions sont majoritairement confiées aux femmes, dans la société comme dans les Églises catholiques et orthodoxes.

(b) Les héritages : le poids des constructions culturelles

Pour toutes sortes de motifs, ces fonctions féminines, indispensables, sont cependant moins rémunérées.

L'explication en serait que dans les imaginaires de l'Occident des droits-de-l'homme, de l'Orient chrétien et du monde musulman, les lieux et les places des femmes sont estimés comme indispensables, mais subordonnés. Qu'il s'agisse des pouvoirs politiques, des pouvoirs économiques et des pouvoirs à domicile, les femmes sont là pour « faire » et les hommes sont là pour « décider » en dernier ressort.

(c) Il ne s'agit pas de gémir sur la condition des femmes dans les Églises

Il importe plutôt de voir. Puis d'agir.

Voir. C'est aussi un fait à prendre en compte, nos sociétés opposent de très fortes résistances aux changements culturels. Travaillés par les opinions publiques, les pouvoirs politiques essaient cependant de faire autrement, d'assurer les parités entre femmes et hommes dans les fonctions de décisions ... Difficile !

Et les Églises connaissent les mêmes résistances : il en est ainsi des Églises catholiques et orthodoxes, comme des Islams, travaillés qu'ils sont par les Oulémas masculins et les ailes les plus rigides et conservatrices de leurs traditions.

Saisir les opportunités. Reconnaître la spécificité féminine. Les témoignages de cette journée mettent en évidence un essentiel de l'expérience vécue. Les femmes sont là chaque fois qu'il s'agit du respect ... respect des femmes, respect de soi, respect du corps, respect des détreesses, respect des tâches d'éducation, respect de l'autre, etc.

De plus il faut interpeller les décideurs de l'Église : exiger d'eux la reconnaissance des laïcs, et explicitement des femmes.

Inviter les femmes à créer des réseaux pour un soutien mutuel.

3. Une reconnaissance de l'expérience des femmes

Leur rapport à la vie est différent de celui des hommes.

-> Elles portent la vie en elles-mêmes et dans leur corps ;

-> Leur rapport à leur corps, à leur vie et à leur sexualité se distingue de celui des hommes ;

-> Leurs relations à tout ce qui concerne la vie, ses chances, ses échecs, ses humiliations, ses souffrances, ses deuils, etc., sont simplement « autres » et « plus proches ».

-> Leurs interventions dans les questions de vie ne sont pas notionnelles, intellectualisantes, dogmatiques ... mais proches du corps, des affects et de l'expérience vécue.

-> Lorsqu'elles parlent des évangiles ou du Dieu infigurable, elles donnent d'abord la parole à l'autre et à l'expérience vécue, avec ses ressentis, etc. Le Dieu infigurable n'est-il pas d'abord dans l'expérience et dans le visage de l'autre, de celui qui advient comme mon proche ?

Elles donnent plus facilement accès aux questions de vie et de soi-même dans la vie.

Ces questions commencent par le respect de soi et le respect de l'autre ... au féminin ... Tant de questions dépendent de l'autre ... des autres ... et du féminin ... Les hommes ont sans doute à apprendre d'autres façons de gérer les relations familiales, professionnelles et ecclésiales en intégrant le point de vue des femmes.

Un des témoignages dit fort bien un essentiel de leur expérience lorsqu'il s'agit du religieux : *« Le point commun entre les religions est "le respect de l'autre". Commençons par (faire) respecter les femmes et le respect de tout autre viendra par surcroît. Est-ce une parabole du Royaume ? Je le pense. »*

Des présences fortes se dessinent et elles occupent une part très importante du champ des Églises. Elles disent le sens et les non-sens de la vie ... Autrement ... Les Églises feront bien de les écouter et de leur reconnaître des pouvoirs lorsqu'il s'agit du sens de la vie et de sa signification chrétienne.

Marie MEUNIER-MURAILLE

Le 29 novembre 2009

<p>Et si la femme n'est qu'une ménagère, n'a-t-on pas besoin d'elle dans ce grand ménage si mal administré qu'on nomme l'Église ?</p>

Communautés en marche



À l'heure de boucler ce bulletin, l'avenir climatique de notre planète nous alerte tous. Le réchauffement a déjà des effets dramatiques pour des populations.

D'autres grandes questions sociétales nous mobilisent.

Nos communautés de base sont des lieux où, sortant de nos bulles, nous avons l'occasion de partager nos préoccupations, d'aller ainsi, dans un climat de confiance, du « mondial » au plus intime. Ce partage nous permet de vérifier nos intuitions et de voir quels sont les jalons possible pour que l'humanité prenne conscience de sa responsabilité (non de sa culpabilité) pour l'avenir du monde (j'allais dire, « de Dieu »).

D'après les échos répercutés, des communautés vont bien, même très bien. Mais la coordination, elle, est en panne.

Nous relançons donc une invitation en vue des tâches à accomplir :

- Si nous désirons une journée annuelle, il faut proposer un thème, le discuter et organiser la journée.
- Si nous continuons notre participation au bulletin, il faut un lieu de mise en commun. Les liens électroniques ne suffisent pas !
- Si nous mandatons des délégués en plusieurs lieux d'église et de société, ces témoins ont besoin d'un lieu où rendre compte et écouter ce qui se vit à la base.

Cette réunion se tiendra **le samedi 16 janvier 2010** de 14h30 à 17h30 au CEFOC, rue Saint-Nicolas 84 à Namur (contact : 02 733 13 54 ou 067 21 02 85).

En ces fêtes de fin d'année, tandis que certains ressentent plus vivement leur solitude, d'autres en famille élargie, expérimentent l'écart entre deux ou trois générations. Puisseons-nous nous ouvrir à cette jeunesse, à ses incertitudes et vivre ce temps de fêtes en toute simplicité.

Gisèle VANDERCAMMEN

Suzanne van der Mersch (1913-2009)



*« Plus je vieillis,
plus Dieu m'est inconnu,
moins il m'est étranger. »*
(G. Thibon)

Malgré son grand âge (96 ans) et sa santé déclinante, Suzanne a participé presque jusqu'au bout de sa vie si pleine et si engagée, aux réunions et célébrations de la Paroisse Libre de Bruxelles qu'elle avait fondée avec Pierre de Locht, Paul Tihon, Claude Florival, Albert Bastenier, Olivier du Roy, Marie et Philippe Muraille au début des années 70.

Veuve à 30 ans avec 7 enfants, elle avait aussi fondé la Fraternité des Veuves.

Sa spiritualité, nourrie par la Bible et par ses convictions et engagements féministes, était à la base d'une grande ouverture et d'une chaleur humaine à la fois discrète et rayonnante.

Son sourire et ses encouragements judicieux vont beaucoup nous manquer mais nous tous qui l'avons aimée, continuerons dans la mesure de nos moyens, le combat pour une Église plus fraternelle et plus libre.

Nous avons célébré son départ vers le Père le vendredi 27 novembre à 11h à la cathédrale de Bruxelles. La liturgie, très participative et très belle, fut célébrée par Paul Tihon en présence de sa famille et de ses nombreux amis et amies qui remplissaient la cathédrale. Tous les témoignages convergeaient pour admirer son extrême bonté qui touchait toute personne rencontrée, quelle que soit sa position sociale et ses préjugés. Elle avait un profond respect de la personnalité et du choix de vie de ses interlocuteurs. Son écoute et sa disponibilité permanente rendaient aisés les contacts avec elle, entraînant tant de sympathie parmi tous ceux qui la côtoyaient.

Lors de la mort d'un ami, Suzanne disait toujours : « maintenant, il (ou elle) sait ! »

C'est notre tour de le dire pour elle : Suzanne a rejoint le cortège de ses chers disparus et « elle sait ! »

Edith KUROPATWA-FÈVRE et Suzanne DAWS

« **Bonne Route !** »

Lorsque les membres d'une communauté ont passé ensemble un moment fort, leur cœur est réchauffé... En se quittant, ils se souhaitent joyeusement les uns aux autres : « Bonne route ! » Sans doute est-ce cela qui est à l'origine de l'envoi, à la fin de la liturgie.

Quel beau souhait ! Qu'est-ce qu'il signifie concrètement ? L'Évangile de Jean met sur les lèvres de Jésus une promesse extraordinaire. Pressentant sa fin prochaine, Jésus dit à ses amis : « Il vous est bon que je m'en aille, pour que je puisse vous envoyer l'Esprit, le Consolateur. Il vous rappellera tout ce que je vous ai dit, il vous mènera vers la vérité entière. » (Jean 16)

Mon souhait pour vous comme pour moi est que nous croyions à cette promesse, comme les premiers chrétiens y ont cru, sans quoi nous ne serions pas ici rassemblés... et que nous soyons à l'écoute de ce que nous murmure le souffle de vérité, de vie, le souffle d'amour, à chacun, à chacune, et à nos communautés pour que, dans un monde qui tourne fou, nous croyions que seul l'Amour, vécu en actes, peut rendre notre monde plus humain et que l'Amour est plus fort que la mort.

À chacune, à chacun, « Bonne Route ! »

Texte de Suzanne, dit à la fin de la célébration d'adieu

« Tout, à cette étape, laisse place au silence. Notre prise en charge personnelle, nos mérites et vertus, nos prétendus droits à une récompense, et même nos idées sur l'au-delà, sur une béatitude éternelle, tout cela n'a plus de poids. C'est le silence – et même peut-être un certain silence de Dieu – nécessaire pour que ne subsiste, à ce moment, que la confiance. Plus aucun viatique ou provision pour la route. Il s'agit de faire confiance, d'une confiance que rien ne vient encombrer, affaiblir, limiter. Confiance poussée à l'extrême. » (Pierre de Loch, *Chrétiens aujourd'hui : un engagement contradictoire ?* Bruxelles 2007, p. 94)

La journée de réflexion de la Paroisse Libre

Le 31 mai 2009, nous étions une vingtaine à s'être réunis au Bon Pasteur pour notre journée annuelle de réflexion et d'échanges. Le thème choisi était notre lien avec l'Église catholique. Étienne Mayence, prêtre du diocèse de Tournai, et Paul Tihon nous ont aidés dans cette démarche. Paul Tihon nous a présenté cette Église de manière personnelle en mêlant son témoignage de vie et l'analyse de textes.

Le débat qui suivit dégagea 2 positions, avec des variantes individuelles. Une partie d'entre nous ont une attitude critique, plus contestataire par rapport à l'Église officielle et disent s'y sentir mal. Ils souffrent intensément de ses dysfonctionnements. D'autres, tout en déplorant la situation, manifestent une distance, voire une réelle indifférence par rapport à l'Église officielle. Ils ne se préoccupent plus tellement de la réformer, mais plutôt de vivre leur foi.

Pour la plupart d'entre nous, le témoignage rendu de l'Évangile et nos engagements dans la société contemporaine en vue de plus de justice important davantage que l'appartenance, la référence à une institution centralisée. Être dans la suite de Jésus, lui-même en opposition avec la hiérarchie religieuse de son temps, implique nécessairement chez le croyant aujourd'hui une forme de conflictualité, latente ou déclarée, par rapport à toute autorité, religieuse ou profane, sans pour autant les mener à une volonté de rupture par rapport à l'institution officielle, ni à se focaliser sur la contestation de celle-ci. Nos différences et nos divergences ne nous empêchent pas non plus de rester en communion les uns avec les autres dans le cadre de la Paroisse Libre. Nous refusons l'exclusion, d'où qu'elle vienne. Par ailleurs, nous ne savons pas très bien quelle relation ou quel dialogue entamer avec une hiérarchie qui nous ignore et que, de notre côté, nous ne connaissons guère, ni comment, aujourd'hui, nous faire entendre d'un plus large public.

Nous avons travaillé en carrefours sur 2 questions :

1. Nous considérons-nous toujours membres de l'Église catholique ?

Les réponses seront tout en nuances. On relève le décalage qui existe entre le message de l'Église « officielle » et sa hiérarchie et ce que vivent et pensent les gens. Chacun vit ce décalage avec cette Église de manière différente : rejet, indifférence ou mise à distance. Chacun se considère

comme faisant partie d'une communauté de croyants. L'appartenance à celle-ci comme la référence à Jésus Christ et à son Évangile n'apparaît pas liée à la formation d'un credo, mais relève d'un engagement personnel et concret. Pierre de Loch, rappelaient certains, a toujours considéré que « nous sommes l'Église » et qu'il n'y a donc aucune raison de la quitter. Il faut y rester, tout en résistant aux pressions qui viendraient d'en haut.

Plusieurs choisissent tout simplement de ne pas s'en préoccuper et d'agir selon leur conscience.

Mais une question demeure : quelle relation conservons-nous encore avec la hiérarchie de l'Église ? Certains préfèrent se dire plutôt « chrétiens » que « catholiques ». Mais alors la P.L. en tant qu'une église particulière serait-elle schismatique ? Nous ne pourrions pas trancher seuls d'une telle question, mais nous pensons qu'il y a une place entre les communautés locales pour une certaine organisation de la communion qui relie les croyants.

Nous ne refusons pas la notion d'« institution », mais nous ne voyons pas non plus pourquoi elle devrait prendre la forme d'une « monarchie » pontificale et cléricale qui déciderait tout d'en haut pour le peuple croyant. Cela paraît contraire au message du Nouveau Testament. Il s'agirait plutôt de redéfinir tout le fonctionnement institutionnel dans la communauté croyante dans une ligne plus « démocratique », égalitaire et fraternelle, avec la participation des croyants, l'invention de nouveaux « ministères » ou « services » et une attention préférentielle aux pauvres.

2. Nous nous réunissons régulièrement pour faire mémoire de Jésus Christ et nous confronter à son Évangile. Trouvons-nous important de garder les liens avec l'Église catholique ou toute autre forme de communauté ecclésiale ou humaine ?

D'une manière générale, nous sommes d'accord de garder des liens avec d'autres communautés que la nôtre, y compris la hiérarchie catholique. Nous ne voulons pas être un ghetto. Beaucoup d'entre nous font d'ailleurs partie d'autres communautés et institutions d'église ainsi que de groupes laïcs et y sont engagés. Nous reconnaissons parmi nous une diversité et une pluralité d'options d'ordre religieux ou humain, que ce soit dans l'institution ecclésiale au sens large ou en dehors de celle-ci. Le témoignage à rendre à l'Évangile débordera d'ailleurs toujours des frontières de toute institution.

Cette journée de réflexion comprenait aussi une partie organisationnelle. Nous avons, entre autre, procédé à l'élection d'un des 3 membres du

groupe de coordination. Il fallait remplacer Jeannine Lamproye qui était arrivée au terme de son mandat de 2 ans. Xavier Leroy a été élu.

La journée s'est achevée par la célébration de la Pentecôte et le verre de l'amitié.

Pour le groupe de coordination, Yvonne MIGNOT

La journée des communautés de base de la région de Charleroi

Modave, 3 octobre 2009. Une trentaine de participants. Quatre communautés représentées : la communauté «Nous », la communauté de l'Assomption, la communauté des religieuses en monde ouvrier et la communauté Cemo de Jumet Heigne à Gosselies.

Une région m'attire : le Condroz liégeois. Ses paysages vallonnés encore verdoyants, ses maisons de pierre et les contacts chaleureux avec les gens du coin. Pour l'équipe régionale, notre journée de retrouvailles se déroulera à Modave.

Dès le matin, nous programmons une visite du château de Modave. Le site en vaut la peine. Le château magnifique est planté sur un piton rocheux au milieu d'une grande réserve naturelle. Chacun a son audio-guide et visite les salles du château à son rythme. Les salles sont pour la plupart à taille humaine et agréablement meublées ; elles permettent aussi de passer sur une terrasse à l'arrière d'où on a une vue plongeante sur la vallée du Hoyoux. Rien que cela, dira un participant, vaut le déplacement.

Après le pique-nique à la limonaderie de Modave, nous partons pour une balade pédestre guidée par un passionné du lieu. Que de bonnes volontés pour valoriser ce village de Wallonie, le faire aimer et l'ouvrir aux randonneurs ! La balade est bien rythmée par des explications sur le plan botanique, historique et paysager. En marchant, des liens se créent, on est content de découvrir quelque chose ensemble. La bonne humeur est au rendez-vous.

Au retour à la limonaderie, la projection du film « Home » de Yann Arthus-Bertrand nous attend. C'est un moment de grande conscientisation. Le

réalisateur nous fait certes une ode à la planète mais aussi à son fragile équilibre. Le message est clair : nous devons changer nos façons de consommer, d'utiliser l'énergie, de polluer... Pierre Ozer, climatologue de l'université de Liège, répond aux questions après le film. Les questions sont nombreuses. Les réponses de Pierre sont riches : il connaît très bien le sujet au niveau planétaire et il n'a pas peur de s'impliquer. Son franc parler et sa chaleur humaine sont dignes d'un bon Liégeois. Il épate tout le monde. Bref, nous voilà avec plein d'idées dans la tête. Il nous reste à les réaliser pour le bonheur de la planète bleue et de tous ses habitants.

Un petit goûter nous permet de prolonger l'échange de manière plus informelle. Et puis, il y a la cerise sur le gâteau : l'enveloppe que nous avons remise à Pierre contribuera à la construction d'une école au Nigéria. Vraiment nous avons dépassé nos petits problèmes locaux pour nous ouvrir à autre chose. !

Une journée de détente mais aussi de réflexion passant du local au planétaire. Le monde nous interpelle. Nous voulons être en lien avec le vécu personnel et collectif de tout humain pour un autre visage d'église et de société. Une journée qui donne envie d'élargir le réseau des communautés de base puisque, comme le dit Jean Legein, c'est la base qui fera avancer l'Église. Et à quand l'essaimage à des plus jeunes ?

Andrée HENNAUT-DE GENDT

La journée des communautés liégeoises

Quatre communautés étaient représentées à notre journée de relance des communautés de la province de Liège, à la Maison Blanche de Glain : la communauté de Gemmenich, la communauté de Glain, la communauté de L'Espérance et la communauté Guy Jadoul.

Il y a eu un témoignage d'une durée de 40 minutes. Ensuite, une présentation de ce que vit chaque communauté et comment elle fonctionne, avec les réactions positives et les questionnements du groupe. Et après le repas de midi, le petit rapporteur nous a fait une synthèse de ce qui avait été partagé. En finale, nous avons célébré l'Eucharistie.

Ce fut une journée très enrichissante pour tous, avec l'espoir de renouveler l'expérience.

Gérard ROOX

Les communautés de base et l'Église au Québec : des interpellations essentielles

La question nous est souvent posée : mais qu'est-ce que c'est, une communauté de base ? Et elle se pose aussi à l'intérieur... Souvent la réponse ne peut venir que de leur description, et c'est cohérent : leur première caractéristique n'est-elle pas la priorité accordée au vécu de ses membres ? C'est encore plus évident quand on voyage un peu, quand on les rencontre en Autriche ou en Italie... Mais une réflexion plus théorique n'est peut-être pas inutile. En voici une qui nous vient du Québec, sous forme d'interpellations. (P.C.)

Les communautés de base font partie du paysage de l'Église québécoise depuis le "renouveau communautaire" des années 1970¹. Quelques-unes comptent trente-cinq ans de vie et de renouvellement, d'autres sont plus récentes. Comment interpellent-elles l'Église paroissiale, diocésaine, universelle ? Un entretien avec le jésuite Guy Paiement² a permis d'identifier trois enjeux découlant de cette question.

La vie chrétienne en quatre axes

Guy Paiement rappelle que lors de la Commission Dumont³, en 1970, beaucoup de catholiques disaient avoir besoin de groupes restreints pour se

¹ Parmi les premières communautés québécoises, mentionnons la *Communauté des chemins*, la *COPAM* (Communauté chrétienne de partage et d'amitié de Montréal) et la collective chrétienne féministe *L'Autre Parole* (depuis 1976), un réseau de communautés de femmes centrées sur l'Évangile, la solidarité et l'action sociale.

² Le père Guy Paiement, s.j., est président des Journées sociales du Québec. Il a enseigné au département de sciences religieuses de l'Université du Québec à Montréal, et est membre de la *Communauté des chemins* depuis ses débuts.

³ La Commission d'études sur les laïcs et l'Église, créée en 1968 par les évêques du Canada français et présidée par le sociologue Fernand Dumont, reçut environ 800 mémoires d'individus, de paroisses et de mouvements, en provenance de 23 diocèses.

retrouver, vivre la fraternité chrétienne et approfondir leur foi. Il y a eu par la suite une sorte de prolifération des expériences de communautés de base, de groupes de prière – plusieurs croyants et croyantes ont pris l’initiative de le faire. Il ne s’agissait pas pour ces personnes de quitter l’Église, mais de se donner des cheminements de foi qu’ils ne trouvaient pas dans les paroisses.

Le "groupe restreint" peut prendre diverses formes¹, mais une distinction s’impose entre "groupe" et "communauté de base". Guy Paiement explique que le groupe tend vers un but particulier (prière, lecture biblique, fraternité, ou engagement social), tandis qu’une communauté se donne pour objectifs les pratiques chrétiennes de base : « C’est l’une des contributions que les communautés de base apportent à la grande Église, soit rappeler qu’il n’y a pas une pratique chrétienne, mais plutôt quatre. Quatre axes qui sont la fraternité, la célébration, l’éducation, et la transformation de la réalité par l’action, pour qu’il y ait moins de souffrance due à l’injustice »².

Voilà une première interpellation pour notre Église. Des petits groupes et des mouvements peuvent en effet cheminer selon un objectif ou quelques-uns. Cependant l’Église diocésaine, et ses paroisses qui la rendent visible en plusieurs lieux, doivent voir à réaliser l’essentiel des quatre axes de la vie chrétienne³. Cela peu s’avérer un équilibre fragile, mais il importe de le maintenir. Ainsi, les réaménagements et la formation à la vie chrétienne, des priorités dans lesquelles sont investies beaucoup d’énergies, devraient prendre en considération le service de la charité⁴, voire l’intégrer dans leurs

¹ Le théologien et prêtre Pierre Goudreault distingue les catégories de petits groupes en Église, dans son livre *Faire Église autrement*, Montréal, Novalis, 2006, 162 pages (notamment les chapitres 3 et 4).

² Tout groupe n’est donc pas une communauté. Guy Paiement clarifie qu’un groupe « devient une communauté quand il décide de vivre, comme groupe, le projet qu’il entrevoit pour l’ensemble de la société ». La communauté de base, elle, réfère « aux objectifs qui sont à la base de l’expérience chrétienne ». Elle se situe dans un rapport à l’ensemble de l’Église et à la société (qu’elle s’y oppose, s’en distancie ou s’y inclut). Voir *Le nouveau communautaire chrétien au Québec. Expériences récentes*, (collectif), Montréal, Fides, 1974, p. 32-33.

³ À ce sujet, on peut lire l’article de l’abbé Alain Faubert, « Salut voisin ! "Faire communauté" ... pour "faire paroisse" », dans *Haute Fidélité*, vol. 125, no 4 (2007), pages 7-11.

⁴ Benoît XVI le rappelle : « La charité n’est pas pour l’Église une sorte d’activité d’assistance sociale qu’on pourrait aussi laisser à d’autres, mais elle appartient à sa

orientations. C'est le témoignage de l'Église dans le monde qui est en jeu. En effet, faire Église n'est pas l'objectif, mais bien le moyen d'être signe du Règne de Dieu à venir et de son action transformante. Pour Guy Paiement, cette interpellation remonte aux premiers chrétiens : « Pour eux, la mission ne consistait pas à chercher de nouveaux chrétiens, mais à voir comment sauver la ville. C'est la résurrection qui est notre marque. » Encore aujourd'hui, l'Église doit signifier le salut. Dans sa présence au monde, par la parole et le geste, permettre aux personnes qu'elle voisine de se remettre debout et se sentir ressuscitées.

Questions de ministères

Une deuxième interpellation concerne notre conception des ministères. « On a encore une vision où tout est centré sur le curé. Elle nous vient du concile de Trente, au 16^e siècle, qui avait défini que le curé était responsable des âmes sur son territoire... Les paroissiens étaient donc des objets de son soin. Vatican II a affirmé la coresponsabilité et l'Église comme peuple de Dieu, mais ça n'a pas changé ! » lance Guy Paiement. Cette mentalité subsiste : des laïcs sentent qu'ils ne peuvent rien initier sans la présence du curé, et celui-ci ressent l'obligation d'être partout et de tout faire... Guy Paiement questionne la situation : « Quand un curé est pris avec trois ou quatre églises, il ne lui reste plus de force pour former un groupe et l'animer. Pourtant, il y a tant de gens à qui on ne fait pas appel, comme ce grand nombre de femmes diplômées en théologie, qui pourraient accompagner un groupe de chrétiens ». Bref, au niveau de l'initiation et de l'animation de groupes, rien n'empêche des laïcs de s'engager, ni les curés de déléguer !

La problématique des ministères se fait toutefois plus vive lorsqu'il est question de l'eucharistie. Guy Paiement relate des initiatives de groupes, des manières de "faire mémoire" qui démontrent que plusieurs n'attendent plus des changements en provenance de Rome, fruits de dialogues et de réflexions qui conduiraient, par exemple, à la reconnaissance de nouveaux ministères. Cette "non-attente" est une nouveauté, d'après lui, en comparaison avec une certaine espérance dans les années 1980.

nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer». BENOÎT XVI, *Lettre encyclique Deus caritas est*, 25 décembre 2005, n° 25.

L'eucharistie est donc questionnée par des pratiques. On peut interroger sa présidence, le lieu de sa célébration (chez soi, dans une église ?), et même le "droit" de la vivre en groupe restreint, mais cela ne renvoie-t-il pas à la nature du rassemblement eucharistique ? Les premiers chrétiens rompaient le pain dans leur maison – mais à cette époque, cette petite assemblée était l'Église de la ville !

Aujourd'hui, l'enjeu du rassemblement demeure : l'assemblée convoquée par Dieu pour rendre grâce manifeste-t-elle l'unité d'une diversité de groupes et de personnes, autrement dispersés au gré de leurs sensibilités ? Notre Église est-elle le germe visible de la réconciliation, dans une société divisée par la question de l'étranger et de sa différence ?

Interpellées par l'autre...

On peut se demander si des petits groupes et des communautés ne risquent pas parfois le repli, le cocooning. Tôt ou tard, ils seront peut-être confrontés à la réalité d'un "autre" qui souhaiterait les visiter, s'intégrer. Source de tensions et de dérangement, l'accueil d'un nouveau membre encourage pourtant la maturation et l'exercice sans cesse renouvelé de la fraternité¹.

Cette interpellation s'inverse quelque peu pour la paroisse, car si celle-ci est de nature ouverte au tout-venant, l'expérience de la fraternité tarde parfois... et n'est pas aidée par les réaménagements. « Je pense que les communautés de base disent cette bonne nouvelle à notre Église : il faut vraiment que la fraternité puisse être expérimentable. En même temps qu'on vend des églises, il faut privilégier la formation de petites communautés. Ainsi, même si une église ferme, il va rester quelque chose », espère Guy Paiement.

Paroisses et petits groupes sont-ils "autres"... les uns pour les autres ? Peut-on imaginer des collaborations, une ouverture mutuelle des regards ? La volonté de la rencontre doit être un mouvement dans les deux sens, selon Guy Paiement. « Est-ce que les communautés de base sont prêtes à s'intégrer dans les paroisses ? Un groupe de Bible qui partage ses découvertes à l'assemblée du dimanche ? Une communauté qui s'offre pour préparer et animer la veillée pascalle de la paroisse, avec des paroissiens ? Est-ce que les paroisses sont prêtes à les accueillir ? »

¹ À ce sujet, voir P. GOUDREULT, *Faire Église autrement*, p. 110-111

Une interpellation mutuelle ?

« Je ne m'attends pas à ce que tous fréquentent une communauté de base, mais je m'attends à ce que les intuitions qui s'y vivent puissent interpellier l'Église », dit Guy Paiement. L'une de ces intuitions est l'unité dans la diversité – comme les premières communautés chrétiennes : « Sans être de la même classe sociale, de la même race, les chrétiens s'acceptaient et vivaient fraternellement. C'était scandaleux à l'époque ! ». Cette cohabitation des différences était un signe de salut pour la ville où se trouvait l'Église.

Les intuitions des communautés primitives sont léguées à toute l'Église. Aujourd'hui, qu'elle soit paroisse, diocèse, communauté de base ou communauté nouvelle, elle demeure pourtant une... une Église qui veut témoigner d'un projet de société qui germe en son sein, dans le travail de la reconnaissance et de la réconciliation de sa diversité – et même de ses manières différentes de faire Église.

Sabrina DI MATTEO

in *Haute Fidélité. Revue de l'église catholique de Montréal*, 2008/2

« L'organisation de l'Église n'a pas toujours été fondée sur les paroisses. Elles ont émergé au début du Moyen âge, entre le VIIIe et le XIIe siècle, avec la féodalité. Auparavant, au moment de la christianisation de la France, entre le IVe et le VIIe siècle, le diocèse est la circonscription de base. L'évêque est entouré de prêtres. Et c'est parce que des baptisés vivent dans des territoires qu'il les détache et les envoie leur administrer les sacrements, afin d'éviter de surcharger la cathédrale. L'attribution définitive d'une paroisse à un prêtre n'est consacrée qu'au concile de Latran IV en 1215, où on parle du "propre prêtre" du territoire. Ce quadrillage a peu évolué par la suite. Il a marqué l'organisation des communes actuelles. Mais face à la diminution du nombre de prêtres, il faudrait revenir aux fondamentaux médiévaux – ces gens-là étaient pragmatiques ! C'est de l'assemblée de baptisés que les choses doivent repartir. Il faut que les prêtres soient regroupés en zones de mission et que les communautés soient vivantes. »

Nicole Lemaître, professeur d'histoire à la Sorbonne,

in *La Croix*, 02/11/09

La lettre de HLM...

Les réunions du Conseil de Hors-les-Murs sont l'occasion de nous poser encore et toujours des questions... et de ne pouvoir évidemment y apporter que des réponses très partielles, voire partiales ! Nous vous en partageons une qui nous interpelle assez.

La première raison de notre existence a toujours été d'accueillir, d'écouter, de proposer notre soutien aux prêtres, religieuses et religieux qui quittent leur ministère ou leur état de vie, à leurs compagnes ou compagnons... La plupart des membres de notre a.s.b.l. – nous sommes près de 200 – ont ainsi pu partager des rencontres, y exprimer leurs peines et leurs joies, échanger sur leurs préoccupations professionnelles ou familiales, s'informer sur leurs droits, y trouver un soutien pour des actions en justice, proposer à leur tour quelque service ; certains de manière ponctuelle, d'autres pendant 5 ou 10 ans, quelques-uns même pendant ces 30 dernières années sans interruption ! Pour chacune, pour chacun, à ce que nous en avons entendu, Hors-les-Murs a été un espace de parole et d'écoute bienveillant, la possibilité de renouer des réseaux d'amitié, le lieu d'un pluralisme jamais contesté. Quelque chose d'un peu irremplaçable, dans le contexte de nos 'sorties' en tout cas. Or il se fait que, contrairement à ce que certains imaginent, il y a toujours des prêtres qui quittent leur ministère pour incompatibilité avec l'institution et/ou pour se marier ; parmi les plus jeunes il y en aurait même proportionnellement plus qu'il y a 30 ans ; mais nous n'entendons jamais parler d'eux que de manière indirecte, aucun ne nous a contactés depuis des années...

La question est difficile à poser mais elle peut au moins prendre deux directions. La première renverrait au cheminement particulier de chacun : il est possible après tout que les nouveaux 'sortis' n'éprouvent pas autant que nous le besoin d'un lieu où pouvoir se dire. Étions-nous à ce point culpabilisés qu'un espace 'entre-nous' était le seul capable de nous entendre ? Ou le contexte actuel des 'départs' serait-il si radicalement différent ?

La deuxième direction tiendrait à l'identité même de Hors-les-Murs, à ce que le groupe est devenu, à l'image qu'il donne. Une question de générations ? Le fait que nous ayons délibérément pris le parti de nous allier avec les 'catholiques réformateurs' de PAVÉS ? L'existence d'autres lieux plus ouverts que jadis ou plus proches de leur cheminement ? Etc !

En espérant que cette question trouve un écho chez vous et que vos avis nous parviennent d'une manière ou d'une autre...

Sémaphores

Le savant contredit,
 Les instits contestés,
 Les curés au tapis,
 Le moine à bout de souffle,
 Tous les sens interdits
 Ont été empruntés,
 Et le top, c'est bien pis,
 Se décline en pantoufles.

Plus de voix infaillible,
 De gourou péremptoire,
 Système clés en mains,
 Ni de guide suprême,
 De véridique Bible,
 De sûre trajectoire,
 De modèle pour demain !...
 L'homme, rivé à lui-même.

A quoi se raccrocher ?
 Bourse n'est pas boussole,
 Mode n'est pas étoile
 Rythmes pas trajectoire.
 Où est le sûr rocher ?
 Où le solide sol ?
 La si visitée Toile
 N'ouvre pas le Grand Soir.

La race des artistes,
 Comédiens ou poètes,
 Extérieure aux courants
 Qui entraînent les foules,
 Porteuse d'autres pistes,
 Des vents glacés des crêtes,
 Suggère en rêvant
 D'exotiques traboules.

Les lucides prophètes,
 Sonnant le diagnostic,
 Défrichant à la hache
 Remparts et traditions,
 Conduisent, estafettes,
 A de neuves pratiques
 Ceux qui jamais ne lâchent
 Sages prémonitions.

Les vrais spirituels,
 Porteurs d'une parole
 Phare d'humanité,
 Guident dans ce jardin
 Sans se dire modèles,
 Sans demander d'obole,
 Laissant la liberté
 De suivre son destin.

Les soutiers de la République,
 Élus des zones de banlieue,
 Ravaudant le tissu social
 Que les trafics, sans fin, déchirent,
 Nouveaux hussards du bien public
 Dans ces trop mal renommés lieux,
 Vers une ville plus conviviale
 Rament pour un demain moins pire.

Pas de nuit sans étoiles,
 Pas d'époques sans sages
 Qui ouvrent le passage,
 Faisant tomber les voiles.

Philippe BRAND
Octobre 2007

Ce texte est extrait du dernier recueil de poèmes de notre ami Philippe Brand : *Sémaphores dans le brouillard. Poèmes d'espoir pour temps de crises*. L'auteur de *Des prêtres épousent leur humanité - 24 témoignages de prêtres mariés*, L'Harmattan 2007, y rend hommage à ces « Sémaphores », hommes et femmes de lumière pour notre monde moderne, « Oies du Capitole » qui dénoncent avant les autres les périls qui nous menacent. - On peut le commander au prix de 13 € (port étranger compris) chez l'auteur : 8 chemin du Clos Brûlé, F-74200 Thonon

Compte IBAN : FR76 1810 6000 1618 0123 2905 102

Code BIC : AGRIFRPP881

philippe.brand@wanadoo.fr

Les options de la Fédération Européenne des Prêtres Mariés

Cette année encore, nous avons reçu à Bruxelles et pour la troisième fois les délégués des groupes de prêtres mariés de la Fédération Européenne. Le compte rendu complet de cette réunion se trouve sur notre nouveau site web multilingue www.pretresmaries.eu. Voir aussi 'l'annexe' à ce rapport.

Parmi d'autres questions abordées, la plus difficile fut encore une fois de rencontrer la diversité culturelle des groupes de prêtres mariés, pas tant de nos 7 pays représentant l'Europe Occidentale, mais des autres régions du monde. Nous avons profité de l'occasion pour réaffirmer notre conviction que nos contacts et notre communication au niveau mondial sont très importants pour éviter l'isolement des groupes : depuis les premiers temps, l'ouverture du mouvement depuis l'Europe vers les groupes d'autres continents a été un élément dynamisant et enrichissant. La 'Confédération de Fédérations', décidée à Leganés (2002) et constituée à Wiesbaden (2005), répond à cette double nécessité : celle de marcher ensemble – en tout cas de 'savoir' que nous marchons ensemble grâce à des contacts et de l'information partagée – et celle de respecter la différence légitime de chaque groupe et fédération. Cette dernière condition n'est absolument pas évidente dès qu'il s'agit de passer au concret, et on a très vite compris que les objectifs ou les priorités pouvaient être vus de manière différente d'un bout du monde à l'autre : l'accent peut être mis sur le célibat, sur la revendication de ministère, parfois même de manière parallèle ou 'sauvage', sur l'engagement social, sur l'urgence de réformes plus globales, etc. Avec toutes les combinaisons possibles entre ces diverses priorités.

C'est dans cette optique que nous avons tenté de clarifier notre relation avec l'ancienne *Fédération Nord-Atlantique* qui, de fédération de prêtres mariés, est aujourd'hui devenue *International Federation for a Renewed Catholic Ministry* avec l'objectif défini par son nom et avec une ouverture en particulier aux groupes qui revendiquent la prêtrise pour les femmes.

Pour décrire brièvement notre différence, nous pensons que ce n'est pas à nous, prêtres, de piloter le rassemblement des groupes réformateurs, sous peine de risquer de tomber une fois de plus dans du cléricanisme. Même et peut-être surtout avec l'objectif du renouveau du ministère.

Continuer à parier sur la rénovation d'un ministère, le presbytéral, l'ordonné, comme l'axe de la vie de l'Église et la base de la rénovation des communautés, cela peut être légitime, évidemment : mais cela oriente vers un type d'Église dans laquelle on ne donne pas la priorité à la communauté... Ceci explique peut-être l'évolution divergente de la NAF et des Fédérations Européenne ou Latino-Américaine. Dans le premier cas, on fonde "une fédération internationale pour la rénovation du ministère", à laquelle sont invitées une série d'associations ou d'organisations qui d'une manière ou l'autre cherchent la rénovation de l'Église, et dans laquelle l'objectif de base est la rénovation du ministère presbytéral ; dans les deux autres cas, les fédérations qui ont leur origine dans des mouvements de prêtres mariés, s'incorporent à des mouvements - *Redes, Nous Sommes Église, Pavés, Parvis...* - dans lesquels se trouvent aussi les communautés de base, en leur offrant notre expérience et notre parcours, et aussi notre disponibilité. Il s'agit bien sûr d'une différence de 'stratégie', mais nous pensons qu'il y a aussi dans cette option une vraie différence théologique.

Au niveau national, nos groupes de prêtres mariés sont très engagés dans les contacts, la communication et l'action commune avec les réseaux de chrétiens 'réformateurs'. C'est forcément dans ces relations très ouvertes, très diverses, voire pluralistes, que nous essayons de vivre les spiritualités et les engagements qui nous tiennent à cœur. Au niveau européen et international, nous voulons privilégier notre participation au Réseau Européen '*Églises et Libertés*' qui nous semble être le lieu qui peut nous coordonner, tant dans le domaine socio-politique avec ses relais au niveau européen, que pour la mise en œuvre d'actions ecclésiales publiques comme la célébration du 50^e anniversaire de Vatican II et ses prolongements nécessaires.

Ramón ALARIO et Pierre COLLET

Honduras : des élections au service du pouvoir

C'est peut-être le projet de remise d'un doctorat honoris causa par l'Institut Catholique de Paris au Cardinal Maradiaga qui nous a rendus plus sensibles à ce qui se passait là-bas depuis le coup d'État de cet été. Cette remise avait été vivement critiquée notamment par François Houtart qui venait de recevoir le Prix de l'Unesco 2009 pour la tolérance : « la Conférence épiscopale, à l'initiative du Cardinal Maradiaga, a appuyé le coup d'État. » De nombreuses protestations ont été envoyées à l'Institut Catholique – y compris celles de PAVÉS – et semblent avoir été entendues puisque la cérémonie en question a finalement été annulée (à moins qu'elle ne soit que reportée ?). Mais certaines informations continuent à circuler à propos des élections du 29 novembre qui ont confirmé le coup d'État, et tentent de semer le doute dans les esprits. Selon la Cour suprême qui a avalisé les élections, l'absentéisme a été de 61 %. Mais le président légitime, Manuel Zelaya, assure qu'il a atteint jusqu'à 75 % dans plusieurs régions du pays.

Prenons résolument parti dans cette affaire, comme le fait aussi le Prix Nobel de la Paix Adolfo Esquivel : « La communauté internationale ainsi que les gouvernements et les peuples latino-américains ne peuvent avaliser les élections immorales et illégitimes qui ont lieu aujourd'hui au Honduras. [...] C'est avec cette farce électorale qu'on essaye de cacher le véritable motif du coup d'État au Honduras qui est de maintenir les peuples dans la misère et dans l'oppression pour que quelques-uns puissent continuer à s'enrichir sur le dos de la nature elle-même. [...] » Le texte complet se trouve sur <http://www.paves-reseau.be/revue.php?id=749>

Il faut choisir ses sources. Les analyses les plus pertinentes sur ce genre de questions se trouvent toujours sur le site du CETRI : « Le Front national contre le coup d'État – une vaste alliance d'organisations populaires – avait appelé au boycott de ce simulacre d'élection. L'Amérique latine, emmenée par l'Argentine, le Brésil et les pays de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA : Bolivie, Cuba, Équateur, Nicaragua, Venezuela, etc.), exigent la restitution de l'ordre constitutionnel et de l'état de droit. Ils ne reconnaîtront pas les autorités issues d'un processus réalisé sous un régime qui a usurpé le pouvoir. À l'instar de l'ONU, de l'Organisation des États américains (OEA), du Groupe de Río et de l'ALBA, aucun organisme multilatéral n'a accepté d'envoyer des observateurs. Mais ce n'est pas le cas des États-Unis [...] : ainsi se trouve confirmé que, au-delà de la rhétorique permanente sur la démocratie, Washington

n'en a pas terminé avec sa politique traditionnelle d'appui aux coups d'État et aux régimes autoritaires en Amérique latine. [...] » (M. Lemoine)

Pierre COLLET

France : le comité de la jupe

Le cardinal-archevêque de Paris avait eu la maladresse de dire publiquement (lors de l'émission *Face aux chrétiens* le 06/11/08) que les femmes ne devraient pas se contenter de porter la jupe mais démontrer leurs capacités intellectuelles ! Des femmes catholiques françaises, indignées, ont voulu protester en créant dès le mois de décembre « **le comité de la jupe** », et ont organisé le 11 octobre dernier une manifestation à Paris qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes autour d'Anne Soupa et Christine Pedotti, deux catholiques pratiquantes critiques sur l'évolution actuelle de l'Église.

Cette marche s'est achevée par l'annonce de la constitution d'une « **Conférence des baptisés de France** ». Celle-ci affirme son attachement aux Écritures, à Vatican II, et à une stricte parité entre femmes et hommes ; elle entend promouvoir « une opinion publique permanente dans l'Église ».

Entretemps, le comité a créé son site web www.comitedelajupe.fr et il s'étoffe : en moyenne, il reçoit 2 inscriptions par jour, en provenance de France, de Belgique, du Canada et aussi du Brésil, parmi des religieuses françaises. Il y a aussi de plus en plus d'hommes mariés, de diacres, de prêtres et de religieux... Du coup, un nouveau site web plus ambitieux a vu le jour : www.conferencedesbaptisesdefrance.fr/

« *Le moment est venu, dit Anne Soupa, de se donner des espaces où vivre le débat et inventer ... l'Église de demain.* »

Édith KUROPATWA

d'après *Le Monde* du 13/10/09 et la revue *Golias-Hebdo*.

"Un sermon doit être comme la jupe d'une femme, assez long pour couvrir le sujet, mais assez court pour être intéressant."

(Père Le Doux, curé de la paroisse St-Augustin à La Nouvelle Orléans, 76 ans)

<http://comitedelajupe.over-blog.com/45-index.html>

Israël : le flux et le sec

Israël détruit, l'Europe renfloue. L'Union Européenne paie et promet de payer : paiement des fonctionnaires palestiniens, aides aux plus démunis, formation des forces de l'ordre. Ainsi, Israël peut continuer tranquillement à détruire, comme on l'a vu en janvier dernier à Gaza. Et en même temps, l'Europe s'oriente vers de nouveaux privilèges commerciaux pour Israël, le « rehaussement » de son statut par rapport à l'UE. Une aide de celle-ci a même été versée à une entreprise pétrolière israélienne qui a réduit l'approvisionnement en carburant de la bande de Gaza dans le cadre du blocus économique, malgré qu'il soit reconnu comme illégal. Que peut-on attendre de la poursuite de la voie diplomatique laissée à elle-même, avec ses nouveaux acteurs : Catherine Ashton, Haute Représentante pour les Affaires Étrangères de l'UE aux côtés de Benita Ferrero-Waldner, la Commissaire chargée des relations extérieures ainsi que Karel De Gucht, Commissaire au commerce ?

Après la tragédie de Gaza, les Palestiniens comptent maintenant sur des actions de type nouveau, inspirées par la non-violence, sous le sigle BDS : boycott, désinvestissement, sanctions. Le 23 octobre dernier, devant la salle Helder Camara comble, rue Pletinckx à Bruxelles, un appel au boycott a été lancé par l'historien juif Ilan Pappé et l'universitaire palestinienne Samia Botmeh. Ils y voient le seul moyen efficace qui reste pour agir sur la conscience humaine, inspiré de la lutte anti-apartheid en Afrique du Sud. Il s'agit de mettre fin à la respectabilité d'Israël devant l'opinion publique internationale, de l'assécher en quelque sorte. Cela implique de boycotter nos entreprises qui collaborent avec Israël, ainsi que les activités d'ordre culturel ou sportif soutenues par l'État d'Israël. Cela équivaut à dire : « Vous êtes des criminels, cessez de vous abriter derrière cette tragédie incontestable de la shoah ». Le mouvement déclenché il y a cinq ans commence à prendre forme au Royaume Uni de la part des universités et des Églises. Les syndicats de Grande Bretagne ont appelé à boycotter les produits en provenance des colonies israéliennes, présentés souvent sous un label trompeur. En Afrique du Sud des dockers refusent de décharger des navires. Les syndicats d'Irlande, de Nouvelle Zélande et d'Australie se sont joints au mouvement. Des organisations juives le soutiennent, que ce soit au Canada ou en Grande Bretagne. Ce n'est que le début d'une longue lutte. A nous d'entendre l'appel qui nous est lancé.

Édouard BRION, MCP



En question

(n° 90, septembre 2009)

La dernière livraison du Centre AVEC propose un dossier de 5 articles sur *L'encyclique sociale de Benoît XVI*, mais l'analyse par Jean-Marie Faux est plus développée

dans un autre article sur le site www.centreavec.be.

C'est là qu'on trouvera aussi du même auteur une remarquable mise au point critique de la question des sans-papiers ainsi que d'autres analyses sur les migrations et sur les centres fermés.



Golias www.golias.fr

Le n° 127-128 contient un dossier sur '*les patrons chrétiens sont-ils plus justes ?*' Quant à l'Hebdo de Golias, qu'on peut télécharger moyennant un abonnement de 20 € par an, il continue de prendre position sur les questions sensibles du moment et a publié récemment toute une série de témoignages et d'analyses autour du synode africain...

{ KENTERINGen]digit

La revue flamande bimestrielle des groupes de base peut être téléchargée sur internet à partir de www.abelweb.be. Le n° d'octobre contient deux longues analyses sur *la violence* par Paul De Witte et par Jan Soutewey, ainsi qu'une présentation de la pensée et des œuvres de *Roger Lenaers*.

La Lettre de la Communauté du Christ Libérateur



Le dossier du n° 104 aborde la question de *Militer aujourd'hui : quel sens cela a-t-il ?* On y trouve aussi une bonne analyse critique de la doctrine officielle catholique sur l'homosexualité et des témoignages. On peut télécharger le bulletin sur le site www.ccl-be.net

SONALUX n° 70 (juillet-septembre 2009)

La plus grosse partie du numéro est consacrée au Luxembourg, trop souvent oublié. Par ailleurs, Pierre Bastin commente l'avant-dernier livre de Maurice Bellet, *Dieu, personne ne l'a jamais vu*.

Le dossier du n° 43 (septembre 2009) porte sur *le bouddhisme*, tandis que la lettre n° 4 de la fédération (novembre 2009) rend compte de la réunion de Londres du Réseau européen *Églises et Libertés* ainsi que de la situation au Honduras. Mais le Hors-série n° 22, en novembre aussi, est particulièrement intéressant : il porte comme titre *Église, qu'as-tu fait de ton Évangile ?* et on est impressionné du nombre de gens et d'associations qui se mobilisent pour ce rappel bien nécessaire. La fédération a aussi rénové complètement son site web www.reseaux-parvis.fr/



Épinglés parmi les intéressants articles de notre mensuel préféré : un dossier sur *les dons d'organes* (octobre), une série de présentations de livres à offrir, personnalisées par les différents rédacteurs de la revue (décembre), les 'rencontres' mensuelles (Benoît Lobet, José Davin...) et bien sûr les commentaires sur les 'signes des temps' (divorce, colocation, climat, SDF, protestantisme, synode africain, gestion des bâtiments-églises, etc...) www.magazine-appel.be



Alternatives Sud propose son 3^e numéro de 2009 sur *La Bolivie d'Evo. Démocratique, indianiste et socialiste ?* Comme d'habitude, l'éditorial (de François Polet) est téléchargeable sur le site ainsi que les introductions des différents articles. Rappelons encore *l'État des résistances dans le Sud - 2009. Face à la crise alimentaire* (35 contributions pour comprendre les différentes réalités nationales) et *Mondialisation : gagnants et perdants*, en coédition avec Couleur-Livres. www.cetri.be/ ou tél : 010 48 95 60 ; fax : 010 48 95 69.

C.I.L.

Dans son bulletin *Sillages* n° 51 (oct. 2009), le *Centre Interdiocésain des Laïcs* rend compte du *Colloque Européen des Paroisses* qui s'est tenu à Mons en juillet dernier. On peut trouver sur le site www.cil.be la plupart des prises de position et des publications du Conseil.





Signes des temps (*Pax Christi*)

Le dernier numéro de septembre 2009 s'est intéressé aux *Nouvelles violences au travail* : souffrance, harcèlement, inefficacité des législations, etc. Tous les articles se trouvent

aussi sur <http://www.paxchristiwb.be/pages/publications.htm>



Le dernier journal (n° 66) du Collectif fourmille d'informations en lien avec notre actualité et d'analyses pertinentes sur les questions de pauvreté, de chômage, de droit d'asile... À télécharger sur le site www.asbl-csce.be



Le thème du dernier numéro (septembre 2009) de la revue du CEFOC était *Contraintes et libertés*, à la suite du week-end tenu en juin. Comme le titre ne le dit pas, il s'agissait essentiellement de proposer des attitudes en lien avec le

développement durable, des changements de mentalité nécessaires, des vraies et fausses solutions à cette question. À télécharger sur <http://www.cefoc.be/> On trouve aussi sur le site des analyses fouillées qui prolongent les thèmes abordés ou d'autres : une dizaine pour l'année 2009.

Libre Pensée Chrétienne vient déjà de nous envoyer son bulletin électronique n° 8 (la version papier existe aussi !) bien fourni en questions et réflexions. Cette fois, Pierre Le Fort nous offre une réflexion personnelle fondée sur sa longue pratique biblique sur *Jésus mort pour nos péchés*. Trois autres textes abordent cette même question du *salut*. On peut s'abonner via la nouvelle adresse lpc@base.be. Voir aussi des textes intéressants sur le site <http://librepenseechretienne.over-blog.com>



SOMMAIRE DE LA REVUE COMMUNE DU RÉSEAU PAVÉS N° 10

PAVÉS

- ♦ Liminaire (Ph. Liesse) 1
- ♦ Pour une spiritualité pluraliste (P. Collet) 3
- ♦ Mieux que le tunnel sous la Manche : quand Rome invite les Anglicans (J.-M. Culot) 8
- ♦ Déclaration de la Fédération Européenne des Prêtres Mariés 13
- ♦ Le saint curé d'Ars, patron des déserteurs (Éd. Brion) 15
- ♦ Foulard et minarets : “signes ostentatoires” ? (Ph. de Briey) 17
- ♦ *Pour libérer l'évangile*, de Paul Tihon (Ph. Liesse) 21
- ♦ La crise agricole : d'où vient-elle et ... où va-t-on ? (X. Jadoul) 23
- ♦ Rapport 2009 du réseau PAVÉS 28
- ♦ Échos de nos rencontres, en Belgique et à l'étranger
 - ♦ Le Réseau Européen Églises et Libertés (D. Boyer) 30
 - ♦ IMWAC (É. Kuropatwa) 32
 - ♦ Église-Wallonie a fêté ses 25 ans (G. Vandercammen) 33
 - ♦ La session SOIF (N. Roose) 35
 - ♦ La journée du CIL et de l'IPB (M. Meunier-Muraille) 36

COMMUNAUTÉS EN MARCHÉ

- ♦ Communautés en marche (G. Vandercammen) 39
- ♦ † Suzanne van der Mersch (É. Kuropatwa et S. Daws) 40
- ♦ Nouvelles des communautés (Y. Mignot - A. Hennaut - G. Roox) 42
- ♦ Les communautés de base et l'Église au Québec : des interpellations essentielles (S. Di Matteo) 46

HORS-LES-MURS

- ♦ La lettre de H.L.M. (P. Collet) 51
- ♦ Sémaphores (Ph. Brand) 52
- ♦ Les options de la fédération européenne des prêtres mariés (R. Alario et P. Collet) 53

NOUVELLES INTERNATIONALES

- ♦ Honduras (P.C.) – La jupe (É.K.) – Israël et nous (É.B.) 55

REVUE DES REVUES et AGENDA 58

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur
